



HAL
open science

Les immigrants français à Montréal d'après le recensement de 1911

Fanny Kittel

► **To cite this version:**

Fanny Kittel. Les immigrants français à Montréal d'après le recensement de 1911. Histoire. 2009. dumas-00424796

HAL Id: dumas-00424796

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00424796>

Submitted on 17 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Fanny KITTEL

Mémoire Master 1 « Sciences humaines et sociales »
Mention « Histoire et Histoire de l'art »
Spécialité « Histoire des relations et échanges culturels
internationaux »

Sous la direction de
Mme M.-A. MATARD-BONUCCI, Université Pierre Mendès France, Grenoble II
M. P.-A. LINTEAU, Université du Québec à Montréal, Canada

Les immigrants français à Montréal d'après le recensement de 1911



Université Pierre Mendès France, Grenoble II,
Juin 2009

REMERCIEMENTS

Je remercie d'abord mes deux tuteurs. Mme Marie-Anne Matard-Bonucci pour son appui et son attention particulière lors de la préparation de mon départ au Canada ainsi que pour ses précieux conseils dans les différentes étapes de ce mémoire. M. Paul-André Linteau, qui a très vite accepté de se joindre à ce travail, m'a accueilli à Montréal et m'a guidée dans la réalisation du mémoire.

Espérant depuis des années aller à Montréal, je remercie profondément mes parents d'avoir soutenu mon projet et permis de réaliser mon rêve.

Enfin, je remercie celui qui partage mon quotidien, Kevin, pour son immense contribution informatique. Mais surtout pour son soutien intarissable malgré la distance, ainsi que pour ses conseils et son réconfort permettant de braver les moments de doutes et de découragements.

INTRODUCTION

Deuxième ville francophone du monde, Montréal ne cesse d'attirer de nouveaux immigrants français, tout en devenant une ville cosmopolite à partir du début du XX^e siècle.

Entre la fin du XIX^e siècle et le début de la Première Guerre mondiale, Montréal est en pleine croissance économique et humaine. Comme le reste de l'Occident, elle entre dans l'ère de l'industrialisation, de la modernité et de l'urbanisation. Montréal est attractive, elle est la porte d'entrée des hommes et des marchandises au Canada. L'industrialisation montréalaise connaît comme le reste du pays une incroyable expansion. Les industries manufacturières du textile, de la chaussure, du tabac et des produits alimentaires se maintiennent confortablement. L'industrie lourde du fer et de l'acier est en plein essor. Le secteur de la construction est également en pleine croissance, employant près de 13% de la population active de la ville en 1911¹. Montréal rentre aussi dans la modernité grâce à la construction d'appareils électriques. La ville est aussi un grand centre financier. Elle est surtout la première ville commerciale du Canada. Le secteur du commerce emploie 18% de la population active de la ville en 1911². Montréal voit se développer un nouveau secteur, celui des services avec environ 11,5% d'actifs employés dans les services domestiques et de soins personnels³. Durant la première décennie du XX^e siècle, Montréal connaît donc une importante croissance économique. Les secteurs se diversifient. L'âge d'or de Montréal confère un optimisme et un avenir certain à sa population.

Une population qui, elle aussi connaît une extraordinaire croissance. La ville de Montréal compte 216 650 habitants en 1891. Ils sont 267 630 en 1901 et 467 986 une

¹ P-A. LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, éd. Boréal, Montréal, 1992, p152.

² P-A. LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, éd. Boréal, Montréal, 1992, p155.

³ P-A. LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, éd. Boréal, Montréal, 1992, p156.

décennie plus tard⁴. C'est la croissance la plus rapide du Québec. La province rassemble 2 005 776 habitants en 1911. Environ 23% des habitants du Québec sont donc concentrés dans la métropole en 1911. Cette croissance est en partie due à l'accroissement naturel⁵. Certains progrès sanitaires -notamment dans la filtration de l'eau- font baisser les taux de mortalité⁶, même si la tuberculose reste un véritable fléau urbain. Les mouvements de migrations internes alimentent également la croissance démographique de Montréal même si globalement le solde migratoire de la province du Québec est négatif en raison d'une très forte émigration vers les États-Unis. Cependant, guidés par l'espoir de la réussite et de la fortune, les Québécois sont aussi de plus en plus nombreux à quitter leur campagne pour s'installer dans l'espace urbain montréalais. Mais l'exode rural n'est pas la seule explication et les mouvements migratoires internationaux restent le principal moteur de la croissance démographique.

Après un ralentissement de l'immigration dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le mouvement migratoire s'accélère à la fin du siècle et poursuit sa croissance dans les premières décennies du XX^e siècle. Ainsi, Montréal compte 85 000 "nés à l'étranger" en 1911⁷. Mais des changements dans la composition de l'immigration s'opèrent au tournant du siècle. Le nombre d'immigrants français à Montréal augmente légèrement permettant de faire décliner la part des immigrants anglo-saxons au profit des francophones. Les immigrants d'origine britannique ne représentent plus que la moitié des immigrants à Montréal contre la quasi-totalité dans les années 1870. Ainsi, le groupe ethnique d'origine française est passé de 60,9 %

⁴ P-A. LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, éd. Boréal, Montréal, 1992, p159.

⁵ Accroissement naturel : Le nombre de naissance est supérieur au nombre de décès sur une période considérée. Le solde naturel est alors positif.

⁶ A titre d'exemple, le taux de mortalité infantile à Montréal passe de 274,9 décès d'enfants de moins d'un an sur 1000 naissances entre 1900-1904 à 220,2 entre 1910-1914. Dans P-A. LINTEAU, R. DUROCHER et J-C. ROBERT, *Histoire du Québec contemporain, De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Tome I, Boréal, Québec, 1994, p33.

⁷ P-A. LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, éd. Boréal, Montréal, 1992, p160.

de la population montréalaise en 1901 à 63,5 % en 1911 tandis que celle d'origine britannique enregistre une baisse de huit points durant la même période passant de 33,7 % à 25,7%.⁸

Pour I. Filot⁹, la recomposition de l'immigration est visible dès le recensement de 1901. Elle est due à la propagande francophone, à la crise économique qui touche l'Europe entre 1870 et 1885 et à l'ouverture des marchés du travail. Dans ces conditions, le renforcement d'une communauté canadienne-française encourage alors l'immigration de nouveaux Français. Ceci est important, surtout si l'on considère le contexte singulier du Québec. Il s'agit d'une province dont la population francophone est confrontée au double statut de majorité-minorité. Majoritaires au Québec et à Montréal, les francophones sont minoritaires dans le reste du Canada et de l'Amérique du Nord. Cet isolement linguistique et culturel pousse alors certains canadiens-français nationalistes -comme Henri Bourassa- à encourager l'immigration de francophones. Le contexte international et la défense de la communauté francophone pourraient alors expliquer l'augmentation du nombre de "nés en France" à Montréal entre 1891 et 1911. Néanmoins, la part d'immigrants français reste faible dans l'ensemble du Canada (environ 1% du total d'immigrants) entraînant la grogne des nationalistes canadiens-français.

Ce n'est qu'à partir de 1871, que "l'origine"¹⁰ de tous les individus est relevée dans les recensements. A partir de 1901, les tableaux de recensement relèvent "l'origine selon la race ou la tribu". On constate donc un deuxième changement dans la composition de l'immigration à Montréal. De plus en plus d'immigrants non originaires de France ou des îles britanniques

⁸ P-A. LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, éd. Boréal, Montréal, 1992, p162.

⁹ I. FILOT, *Les immigrants français à Montréal 1850-1901. Etude des Français présents à Montréal lors du recensement de 1901*. Mémoire de maîtrise, Université de Lyon II Lumière, 1995, 125 P.

¹⁰ L'origine correspond à "la nationalité du premier ancêtre de sexe masculin arrivé en Amérique" (Linteau, *Histoire du Québec contemporain*, Tome 1, p49).

s'aventurent à Montréal. La métropole québécoise connaît donc les débuts de la diversité ethnique¹¹.

Les juifs constituent le plus important groupe d'immigrants allophones. Leur nombre double entre 1901 et 1911. Ils sont les premières victimes de l'antisémitisme des anglo-québécois qui instaurent des quotas implicites pour l'entrée dans certaines universités à l'instar de McGill¹². Les considérants comme inassimilables, les franco-québécois nationalistes vont même jusqu'à les accuser d'être dangereux pour l'avenir du Québec. Le deuxième groupe ethnique allophone est celui des Italiens. Nous aurons l'occasion de revenir sur les immigrants de la péninsule lors d'une étude comparative avec les Français. Au début du siècle, la présence asiatique reste faible et constante en raison des politiques de restrictions à l'encontre des immigrants non européens. La présence ascendante d'immigrants d'Europe de l'Est - en particulier les Allemands, les Polonais et les Russes- accentue cette diversité. Aux quartiers francophones de l'est et anglophones de l'ouest s'agrègent donc petit à petit les quartiers juif, italien, russe, grec et chinois. Cette diversité entraîne une nouvelle problématique dans la gestion des rapports interethniques. Montréal doit depuis le XVIII^e siècle gérer la cohabitation parfois conflictuelle entre les francophones et les anglophones. Les autorités ont donc choisi dès le début du XIX^e siècle la solution du cloisonnement institutionnel. Les quatre groupes ethniques nationaux de l'époque –Français, Irlandais, Anglais et Ecossais- ont donc leur propres institutions religieuses, culturelles, charitables et leurs propres journaux, hôpitaux et universités. L'école reste subdivisée en deux réseaux principaux : un réseau protestant-anglophone et un réseau catholique se divisant en deux composantes linguistiques : l'une

¹¹ Tableau de la répartition des groupes ethniques autres que français et britanniques à Montréal page 105.

¹² P-A. LINTEAU, R. DUROCHER et J-C. ROBERT, *Histoire du Québec contemporain, De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Tome I, Boréal, Québec, 1994, p59.

francophone pour les canadiens-français et l'autre anglophone pour les Irlandais. Cependant, avec "la montée du cosmopolitisme montréalais"¹³, le choix du cloisonnement doit s'adapter à la diversité. Comment les autorités ont-elles réagi ? Au départ, elles n'ont pas eu besoin de s'en préoccuper. Les juifs mettent en place leurs propres institutions. En ce qui concerne l'école, les nouveaux immigrants intègrent l'un des deux réseaux. Les juifs intègrent au départ, le réseau protestant donc anglophone car il est moins rigide que celui des catholiques. Pour d'autres immigrants, le choix du réseau dépend de la langue. L'anglais garantit une meilleure intégration dans le reste du Canada et de l'Amérique du Nord, il est donc souvent privilégié. Ainsi, comment les immigrants français parviennent-ils à s'intégrer dans un nouveau contexte de diversité ethnique ? Comment parviennent-ils à faire leur place ? Et surtout comment peuvent-ils la conserver ?

Dans un contexte d'internationalisation du travail et de modernisation des transports, l'immigration est facilitée. De plus, en étant devenu le centre industriel, financier, économique et urbain du Québec et même du Canada, Montréal continue d'attirer de nombreux Français. Selon Ingrid Filot, la métropole aurait accueilli 1485 personnes nées en France en 1901 et plus de 3187 en 1911.

Ingrid Filot ayant déjà dépouillé le recensement de 1901, ce mémoire vise à étudier la population immigrante française à Montréal à partir du recensement de 1911. Sur ce cinquième recensement national¹⁴ du Canada on peut lire le nom de chaque habitant ainsi que son lieu de résidence, sa situation familiale, son âge, son lieu de naissance, sa religion, son métier, l'accumulation de ses gains lors de l'année 1910 et son niveau de scolarité. Il répertorie

¹³ Titre de l'ouvrage de P-A. LINTEAU, *La montée du cosmopolitisme montréalais*, 1982, Questions de culture, 2, p. 23-54.

¹⁴ Le premier recensement du Canada a été mené en 1666 par l'intendant Jean TALON. Une série de 98 recensements coloniaux et régionaux a suivi jusqu'en 1871, date du premier recensement national du Canada. Par la suite, les recensements sont organisés tous les dix ans. Ils ont permis d'enregistrer la croissance du pays, depuis sa naissance comme colonie de 3 215 habitants jusqu'à sa transformation en une nation de dix provinces et trois territoires comptant environ 31 millions de citoyens actuellement.

ces informations pour les neuf provinces de l'époque (la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard) et les deux territoires (le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest). Cette étude se concentre uniquement sur Montréal et plus particulièrement sur les deux quartiers les plus représentatifs de l'immigration française : Saint Jacques et Sainte-Marie.

Une telle source présente certaines limites. En 1955, les tableaux de population du recensement sont microfilmés et la version originale est détruite. Ils sont accessibles en format PDF¹⁵ sur le site de "Bibliothèque et Archives Canada"¹⁶. La qualité du microfilm laisse parfois à désirer et certaines inscriptions sont illisibles ou mal orthographiées. Lorsque le recenseur est anglophone, la barrière de la langue peut engendrer des erreurs lors de l'enregistrement des informations. Certaines omissions ont pu également être commises. Puisque tous les documents papiers ont été détruits, on ne peut malheureusement avoir recours à aucun autre document lorsque les inscriptions sont effacées. D'autre part, le recensement enregistre des informations à une date précise. Il n'est donc pas possible de savoir si les immigrants inscrits en 1911 sont établis définitivement à Montréal. Cette source n'est pas totalement fiable, il convient donc de rester prudent et de prendre en compte l'éventualité d'une marge d'erreur. De plus, les informations restent limitées. Il ne fournit que des informations quantitatives. On ne peut avoir aucune indication précise sur les motivations concrètes des immigrants. Grâce à des recoupements, on peut retracer certains parcours migratoires mais on ne peut guère établir la durée des migrations.

Malgré tout cette source regorge d'informations intéressantes. En s'appuyant sur ces précieux renseignements, il s'agira de dégager les tendances de l'immigration française et de

¹⁵ Extrait d'une page du recensement de 1911 page 106

¹⁶ Site de " Bibliothèque et Archives Canada " : <http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/recensement-1911/>

dresser le portrait des migrants du début du XX^e siècle. Une telle recherche pose alors le problème de savoir ce que l'étude d'un recensement révèle à l'historien au sujet d'une population d'immigrants et les informations qu'il ne peut pas livrer ?

Il s'agira tout au long de ce mémoire de s'interroger sur les caractéristiques particulières de ces immigrants français. Nous essaierons de savoir quelles ont été les motivations de ces hommes et de ces femmes prêts à quitter leur pays pour recommencer une nouvelle vie ? Il s'agira de retracer le parcours de certains, les difficultés des autres et de percevoir les traces d'intégration. A partir d'autres études sur les immigrants à Montréal au début du XX^e siècle, il s'agira de se demander si l'immigration française est originale et d'en montrer l'éventuelle singularité.

L'étude novatrice d'Ingrid Filot sur les immigrants français de 1901 permet de mener une enquête évolutive. Les immigrants français de 1911 ont-ils les mêmes comportements que leurs compatriotes débarqués avant eux ? Les changements à Montréal induisent-ils des changements chez les immigrants ? Leur moyens d'intégrations sont-ils alors les même ?

Avant de répondre à ces questions, il s'agit de préciser dans une première partie, quelques points sur la recherche historique. Le sujet des mouvements migratoires est assez neuf mais quelques pistes ont été ouvertes depuis les dernières décennies. La deuxième partie présentera le portrait des immigrants français de 1911 avant de les comparer aux Italiens. Il s'agira ensuite dans une dernière partie de retracer l'évolution de l'immigration française à Montréal et de s'interroger sur sa singularité. Enfin, la conclusion fera le bilan de cette étude. Elle montrera les limites de la source et les problèmes que cela peut entraîner pour un travail historique.

Partie I- Bilan historiographique :

Chapitre 1- Historiographie contemporaine de l'histoire de l'immigration occidentale :

Il ne peut s'agir que d'une historiographie contemporaine. Comme le souligne M-C. Blanc-Chaléard,¹⁷ les notions " d'émigrants" et " d'immigrants" apparaissent dans le contexte socio-économique du XIX^e siècle. Auparavant, celui qui est né hors du royaume est un "étranger".

1-1) Courants théoriques et études historiques de la question migratoire :

J Jr. Jackson et L. Page Moch¹⁸ abordent les études historiques sur les migrations et les problèmes que cela induit. Ils relèvent cinq champs de recherche sur la question.

Le premier concerne le choix des migrants. Les auteurs précisent alors que le choix de la destination n'est en rien une décision relevant du simple hasard. La migration est au contraire, sélective et dépend de différentes variables sociologiques tels que l'âge, le sexe, l'éducation ou le revenu. Les études dans ce domaine restent insuffisantes selon Jackson et Page Moch. Un autre champ de recherche explore les causes de départ. Là aussi, elles sont nombreuses. Le choix de quitter son pays pour un autre peut-être motivé par des raisons personnelles et douloureuses comme la perte d'un être cher ou un conflit familial. La décision de partir survient souvent dans un contexte de vie difficile (raisons économique, persécutions politique, et religieuse). La migration nourrit alors l'espoir d'une l'amélioration des conditions de vie.

¹⁷ M-C. BLANC-CHALEARD, *Histoire de l'immigration*, éd. La Découverte, Paris, 2001, p5- 7.

¹⁸ James Jr. JACKSON et Leslie PAGE MOCH, « Migration and the social History of Modern Europe », dans Dirk HOERDER et Leslie PAGE MOCH, [s.d], *European Migrants. Global and local Perspectives*, Northeastern University Press, Boston, 1996, P52-69.

Dans l'étude des migrations, un champ de recherche est dédié à la mesure des flux réduisant l'immigration à des données chiffrées. Excluant souvent la dimension humaine des déplacements ce genre d'étude risque de conduire à des conclusions simplistes et à considérer l'immigration seulement comme une menace ou le moyen de combler un déficit démographique. Un autre évalue l'impact des déplacements sur les lieux de départ et d'arrivée et montre les changements démographiques induits par ces derniers. Les auteurs expliquent que dans ce domaine d'étude certains se sont penchés sur les conséquences sociales, économiques et psychologiques des migrants. La mauvaise adaptation peut donc expliquer le grand nombre de retours. Selon Jackson et Page Moch, des études restent à réaliser. Ils insistent sur la richesse d'un travail interdisciplinaire. Le phénomène migratoire ne peut pas être appréhendé uniquement à partir de flux ou de chiffres. La migration est un processus social, humain et économique qui mérite l'apport de la sociologie, de la géographie, de la psychologie sociale ou de l'économie. Ainsi, l'historien pourra comprendre ce phénomène dans son ensemble. L'engouement des historiens pour l'immigration est tardif. Il se développe à la faveur de la nouvelle histoire sociale des années 1960-1970. Un courant souvent caractérisé par son approche multidisciplinaire. Les historiens n'étant pas les premiers à s'intéresser aux mouvements migratoires, ils restent au départ largement "tributaires des nombreuses études sociologiques qui les ont précédé."¹⁹

Beaucoup moins théorique que l'étude de Jackson et Moch, celle de M. Sanfilippo²⁰ revient sur les études historiques des courants migratoires des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. On apprend que ce n'est que dans les années 1960 que les historiens commencent à mentionner les migrants en tant qu'éléments de l'histoire nationale. Il faut attendre les années 1980 pour

¹⁹ *Revue d'histoire de l'Amérique française*, " L'histoire de l'immigration au Québec : une invitation à fuir les ghettos ", Sylvie Taschereau, vol. 41, n° 4, 1988, p. 577.

²⁰ Matteo SANFILIPPO, « L'histoire nationale et la question migratoire en Europe occidentale », dans Yves FRENETTE, Martin PÂQUET et Jean LAMARRE, [s.d], *Le parcours de l'histoire. Hommage à Yves Roby*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2002, P59-91.

qu'en Europe occidentale, les historiens prêtent attention à l'émigration des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. En Italie, on ignore au départ l'importance des émigrations, présentant la péninsule comme un pays d'accueil seulement. En France, à la faveur d'Y.Lequin²¹, G.Noiriel²² ou R.Schor²³, on commence à aborder le phénomène migratoire en privilégiant l'immigration. F.Weil²⁴ traite de l'émigration des français vers les Amériques comme une étude de cas. Si l'historiographie de l'Europe de l'ouest a très peu mentionné le rôle de l'émigration aux XIX^e et XX^e siècles, F. Weil montre tout de même l'existence de préoccupations chez les gouvernants du XIX^{ème} siècle. De même, L.Antonelli²⁵, R.Duroux²⁶ et A.Offord²⁷ montrent que sous Napoléon l'émigration est perçue comme une menace à la conscription. Les mouvements migratoires sont alors étudiés uniquement en fonction de leurs effets sur l'économie du pays. Le danger est la stigmatisation du migrant et de l'immigration, perçu tantôt comme une menace, tantôt comme une solution. Sanfilippo explique combien l'étude des frères Lucassen²⁸ donne une impulsion à la recherche sur les migrations de l'époque moderne et du XIX^e siècle. Par la suite, ils influenceront des modernistes tels que Leslie Page

21 Yves LEQUIN, *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Larousse, Paris, 1988.

22 Gérard NOIRIEL, *Le creuset français. Histoire de l'immigration en France, XIXe-XXe siècle*, Seuil, Paris, 1988.

23 Ralph SCHOR, *Histoire de l'immigration en France*, Colin, Paris, 1996.

24 François WEIL, « French Migration to the Americas in the 19th and the 20th Centuries », *Studi Emigrazione*, 123, p443-460.

25 Luigi ANTONELLI, *I Prefetti dell'età napoleonica*, Il Mulino, Bologne, 1983.

26 Rose DUROUX, « De l'insoumission à l'émigration ou l'inverse ? », dans Antonio Eiras ROEL et Ofelia REY CASTELAO, [s.d], « Les migrations internes et à moyenne distance en Europe, 1500-1900 », Actes du Congrès intermédiaire du CIDH, Saint-Jacques-de-Compostelle, Xunta de Galicia, Comité international de démographie historique, 1994, P 561-579.

27 Alice C. OFFORD, « Military Conscription- A Yardstick of the Genevans' Acceptance of the Napoleonic System of Government? », *European Review of History*, 7, 1, 2000, P7-30,

Moch.²⁹ Cette dernière montre alors avec J. Lucassen la pluralité des systèmes migratoires qui naissent du XVI^e siècle. Les contemporanéistes comme D-E. Baines³⁰ et W. T-K.Nugent³¹ insistent quant à eux sur la grande césure quantitative des vagues migratoires du XIX^e siècle. Finalement, on peut donc retenir que les migrations du XIX^e siècle sont le point final d'un processus engagé depuis longtemps. D'ailleurs D. Hoerder³² découpe les migrations intra-européennes et transatlantiques en quatre phases allant du XIII^e siècle au début du XX^e siècle.

Du point de vue des courants théoriques, Sanfilippo remarque qu'au XIX^e siècle, certaines idéologies comme le nationalisme, le libéralisme, le catholicisme ou le socialisme ont une position parfois ambiguë vis-à-vis de l'émigration. L'Eglise par exemple, s'est parfois opposée à l'émigration tout en essayant de protéger les migrants catholiques, alors considérés comme des missionnaires. Cette méfiance envers les mouvements migratoires a débuté à l'époque moderne pour se poursuivre au XIX^e siècle et s'amplifier au XX^e siècle avec les nouveaux déplacements d'exilés et de réfugiés.

Au début du XX^e siècle, les économistes et les sociologues ne s'intéressent qu'aux aspects pathologiques de l'immigration. L'engagement des historiens dans la seconde moitié du XX^e siècle (à partir des années 1960-1970) marque donc un tournant. Une attention

²⁸ Jan LUCASSEN et Leo LUCASSEN, [s.d], *Migration, Migration history, History, Old Paradugms and New Perspectives*, Peter Lang, Berne, 1997.

²⁹ Leslie PAGE MOCH, *Moving Europeans. Migration in Western Europe since 1650*, Indiana University Press, Bloomington et Indianapolis, 1992.

³⁰ Dudley E. BAINES, *Emigration from Europe, 1815-1930*, Mac Millan, Basingstoke, 1991.

³¹ Walter T-K. NUGENT, *Crossings: the Great transatlantic Migrations, 1870-1914*, Indiana University Press, Notre-Dame, 1992.

³² Dirk HOERDER, « Migration in the Atlantic Economies: Regional European Origins and Worldwide Expansion », dans D. HOERDER et L. PAGE MOCH, [s.d], *European Migrants. Global and local Perspectives*, Northeastern University Press, Boston, 1996, P21-51.

particulière est désormais portée sur le bagage socioculturel des immigrants. R. Leboutte³³ estime même que depuis une quinzaine d'année une histoire plus « humaine » s'est développée à travers la sociographie des migrations. Dans son ouvrage, il distingue quatre niveaux d'analyse. Auteur d'une typologie des migrations particulièrement complète,³⁴ il oppose différents types de migrations. Elle permet de comprendre les différences entre les migrations internes et les migrations internationales, les migrations moyennes et les migrations de longues distances, les migrations circulaires ou temporaires et les migrations non-circulaires ou définitives. Cette typologie met en évidence le caractère spatial de la migration. Celle-ci entraîne en effet un franchissement de frontière naturelle, politique ou culturelle qui induit des changements et des adaptations. L'auteur remarque alors la pérennité des migrations temporaires entre le XIX^e et la seconde moitié du XX^e siècle.

Le second niveau d'analyse est celui qui distingue les différents systèmes migratoires. Un système se définit comme « la combinaison particulière de types de flux de population entre pays de départ et pays d'arrivée avec des règles ou des lois qui régissent ces flux et les organismes chargés de les appliquer. Le « système » est un espace modelé non seulement par les lieux de départ et d'arrivée, mais aussi régi par des règles et facteurs tels que « les pouvoirs de répulsion et d'attraction exercés respectivement par les zones de départ et d'arrivée du migrant et la distance séparant ces deux zones. »³⁵ Ainsi, Leboutte rappelle les différents systèmes migratoires identifiés dans l'historiographie des migrations occidentales :

³³ René LEBOUTTE, *Migrations et migrants dans une perspective historique. Permanences et innovations*, Peter Lang, Bruxelles, 2000, p15-54.

³⁴ Tableau de la typologie des migrations page 107

³⁵ Y. MOULIER-BOUTANG et D. PAPADEMETRIOU, *Les systèmes migratoires : analyse comparative et étude de cas*, Rapport OCDE, Migration et développement, 1994, P21-41.

les « migrations locales », « circulaires et pendulaires », « en chaîne », « de carrière », le système migratoire colonial et les migrations forcées.

Dans son troisième niveau d'analyse, Leboutte décrit les différents modèles migratoires permettant d'expliquer les raisons de la migration : le modèle des « occasions intermédiaires », du « cycle de vie », des « choix économiques et de stratégie familiale » qui est sans doute le plus répandu, celui « d'actualisation des bénéfices », « d'acculturation » sur lequel il convient de revenir plus loin, « d'affirmation de soi », de « déséquilibre économique », « d'ajustement » économique entre la société moderne d'accueil et la société traditionnelle d'origine . Enfin, le modèle « d'articulation des modes de production » se fonde sur celui de l'économiste statisticien américain Harry Jérôme qui dans les années 1920, a jeté les bases du modèle économique du *push and pull*, fondé sur la distinction entre forces répulsives du lieu de départ et forces attractives du lieu d'arrivée.

Il serait trop long de tous les décrire en détail. Ceux qui doivent à mon sens, attirer notre attention sont les modèles d'acculturation, de choix économiques, de stratégie familiale, d'affirmation de soi et d'ajustement. Ils permettent d'aborder les mouvements migratoires selon une approche sociologique, culturelle, humaine et économique.

Enfin, Leboutte met en lien le phénomène migratoire avec trois grandes théories. Notamment celle du « système monde » développé par Immanuel Wallerstein. Il y a enfin la théorie de la régulation liée à l'évolution du système capitaliste et celle de la nouvelle division internationale du travail.

Dans son étude sur « Les migrations de longue durée », Leboutte identifie trois grandes phases dans l'histoire des migrations allant de la fin du Moyen-âge à l'après Seconde Guerre Mondiale. Dans ces trois phases, le rôle des gouvernants est primordial selon l'auteur. De cette étude, on peut retenir que la migration est le résultat d'une stratégie familiale, culturelle,

sociale ou économique qui s'est transformée au cours des siècles au gré des innovations et des nouvelles opportunités. La décision de migrer est un compromis entre deux sphères d'influence, celle de la société et celle de la famille. La migration peut donc être étudiée sous l'angle macro ou micro de l'histoire. L'historien doit prendre en compte un contexte plus large ainsi que l'environnement socio-économique et culturel du migrant.

Ces études historiques sur les migrations montrent l'importance de ne pas se représenter les migrants en tant qu'individus isolés. Il s'agit d'un phénomène de longue durée et structuré par de nombreux courants de mobilités. Les modalités de ces mouvements ont changé au cours du temps, même si de nombreuses permanences peuvent apparaître.

Les migrations s'inscrivent en effet dans l'histoire depuis les débuts de l'humanité et le peuplement du monde à partir du berceau africain. Elles se sont transformées, modelées au gré des époques et de leurs observateurs. Les premières études historiques remontent à l'an mille. La diffusion de l'écrit permet ainsi de décrire et d'expliquer les flux de mobilité. Si à l'époque médiévale, les migrations sont perçues comme « normales » et sont même glorifiées, à l'époque moderne on a tendance à se méfier des déplacements de populations. Dans l'imaginaire se développe alors la figure du migrant criminel, vagabond. Au XIXe siècle, les grands mouvements migratoires transatlantiques augmentent considérablement. Si beaucoup des mécanismes à l'œuvre à l'époque médiévale perdurent, l'époque contemporaine engendre de nouveaux procédés migratoires. Ainsi, l'urbanisation et la révolution des transports créent de nouvelles formes de migrations. La nationalisation et la racisation fait naître un nouveau regard répulsif sur les migrants. D'autre part, la mondialisation des flux place désormais le continent américain- en particulier les États-Unis, qui accueilleront jusqu'à vingt millions d'immigrants européens entre 1880 et 1914- au cœur des nouvelles grandes vagues migratoires de la fin XIXe/ début XXe siècle. Sur lesquelles il convient désormais de se pencher.

1-2) Synthèse historique sur les courants migratoires transatlantiques de la fin du XIX^e/début XX^e siècle :

Entre 1871 et 1915, 36 712 000 Européens ont émigré outre Atlantique³⁶.

W. T-K. Nugent³⁷ montre d'ailleurs que les courants migratoires de l'Europe vers l'Amérique atteignent leur paroxysme au XIX^e siècle. Dans les années 1880, l'immigration transatlantique double. La France semble cependant échapper à ce phénomène. Du fait de sa faible pression démographique, peu de français quittent le pays pour l'Amérique. Ainsi, le plus gros volume d'émigrants européens vient de Grande-Bretagne, d'Italie, de l'Empire Austro-hongrois, d'Espagne, d'Allemagne et de Russie. Les départs se font alors des grandes villes portuaires à l'instar de Liverpool, Bristol, Southampton, Gênes, Naples, Cadix, Barcelone, Corunna, Bremerhaven, Bordeaux ou Le Havre. En face, les quatre plus gros receveurs sont les Etats-Unis, l'Argentine, le Canada et le Brésil. Nugent note une particularité concernant le Canada. Il est à la fois un pays d'immigration et d'émigration. De nombreux Européens et Canadiens quittent le pays pour les Etats-Unis.

Il explique l'ampleur des courants transatlantiques par le développement des compagnies de transports à la fin du XIX^e siècle, la modernisation des moyens de transports (remplacement de la voile par le bateau à moteur), par l'apparition de nouvelles opportunités dans les pays d'accueil. En cela il rejoint l'analyse de D. Baines³⁸ pour qui le moment de l'émigration repose d'avantage sur le degré de prospérité du pays d'accueil que pour les bouleversements économiques au sein du pays d'origine. Pour Baines, les nouvelles

³⁶ Départs depuis les principaux pays émetteurs. Source: Imre Ferenczi and Walter F. Willcox, éd. *International Migrations. Volume I, statistics*, New York: National Bureau of Economic Research, 1929, 230-31.

³⁷ Walter T-K. NUGENT, *Crossings: the Great transatlantic Migrations, 1870-1914*, Indiana University Press, Notre-Dame, 1992, p11-18.

³⁸ Dudley BAINES, *Emigration from Europe, 1815-1930*, Londres, Macmillan Press, 1991.

opportunités sont liées au développement de nouveaux territoires américains. A la fin du XIXe siècle, les Etats-Unis, le Canada, l'Argentine, le Brésil et l'Uruguay offrent de nouveaux potentiels (ressources naturelles exploitables, réserves en travail et en capital). D'autres causes sont avancées par les deux auteurs comme la pression démographique en Europe occidentale (excepté en France), les famines (Irlande, sud de l'Allemagne), les persécutions religieuses (notamment des juifs), la paupérisation des campagnes.

Nugent montre l'importance de la continuité des mouvements transatlantiques. Ils ont commencé avec la découverte de l'Amérique en 1492 et s'intensifient au XIXe siècle plaçant le phénomène migratoire au cœur de l'histoire du peuple Américain. Cependant, des changements se sont opérés à la fin du XIXe siècle. Désormais, les migrations concernent d'avantage les Européens du Sud et de l'Est de l'Europe. Ces derniers, du fait même de l'industrialisation se dirigent plus vers les centres urbains des pays d'accueil au détriment des zones rurales.

Par ailleurs, un autre élément important de l'analyse des courants migratoires transatlantiques de cette époque est le grand nombre des migrations de retour. Nugent et Baines insistent en effet sur le caractère temporaire ou « circulaire » des migrations, pour reprendre la typologie de Leboutte. Au Canada près de 40% des immigrants arrivés entre 1821 et 1915 retournent dans leur pays d'origine. Aux Etats-Unis, 53% des immigrants de 1908 à 1914 retournent chez eux. En Argentine 43% des Européens arrivés entre 1857 et 1914 repartent. Ces taux sont des approximations en raison du manque de données. En tout cas, on peut expliquer les retours par l'augmentation du travail saisonnier.

La fin du XIXe/début XXe siècle est un moment clef de l'histoire des migrations transatlantiques. Elles se caractérisent à la fois par la continuité avec un phénomène ancien et par la mise en place de nouveaux procédés. Elles sont à mettre en lien avec les autres

bouleversements de cette époque comme l'urbanisation, l'industrialisation et le développement du capitalisme.

Après avoir ainsi présenté les grands traits de ce courant migratoire majeur de l'histoire occidentale entre l'Europe et l'Amérique, il convient à présent d'aborder un processus indissociable des migrations :

1-3) L'acculturation :

L'acculturation est un « processus par lequel un groupe humain assimile tout ou partie des valeurs culturelles d'un autre groupe humain. » Elle est donc liée à la migration puisqu'il s'agit de l'« adaptation d'un individu à une culture étrangère avec laquelle il est en contact »³⁹.

D. Hoerder⁴⁰ admet que l'acculturation intervient lorsque l'entrée en contact de groupes d'individus aux cultures différentes, entraîne des changements dans leurs modèles culturels originaux.

Pour l'auteur, l'acculturation suppose donc à la fois des changements dans la vie du migrant et dans sa nouvelle société d'accueil. Dans le cas du Canada, elle peut devenir une société multiculturelle du fait des différentes vagues migratoires.

L'acculturation s'opère dans différentes sphères de la vie du migrant. Dans la sphère économique, elle suppose l'insertion à un nouveau marché du travail et l'adaptation à un nouvel emploi. Dans la sphère sociale, l'acculturation repose sur le tissage de nouveaux liens, la création d'un nouveau réseau de pairs, l'adaptation à un nouveau mode de vie, à une nouvelle langue, à de nouvelles coutumes. L'acculturation bouleverse aussi la sphère politique du nouvel arrivant. Ses droits, ses devoirs et son statut dans le pays d'accueil sont différents.

³⁹ Définition d'acculturation du *Petit Robert*.

⁴⁰ "Comprehends those phenomena which result when groups of individuals having different cultures come into continuous first-hand contact, with subsequent changes in the original cultural patterns of either or both groups". In Dirk HOERDER, « From migrants to Ethnics: Acculturation in a social framework », dans D. HOERDER et L. PAGE MOCH, [s.d], *European Migrants. Global and local Perspectives*, Northeastern University Press, Boston, 1996, P211.

Hoerder analyse le processus d'acculturation à travers le phénomène migratoire. Il présente ce processus comme un des aspects de l'expérience migratoire. Il précise que de nombreux éléments interviennent avant tels que les attentes, les espoirs, la situation dans le pays d'origine, la famille. Ce sont autant d'éléments déclencheurs du processus migratoire. Si aucun obstacle ne se présente, alors le processus s'enclenche et seulement à la fin l'acculturation peut intervenir.

En effet, l'acculturation est plus ou moins facilitée par le niveau d'éducation, les informations du migrant, ses facilités linguistiques, son statut économique, son niveau économique, son habileté à s'adapter. L'acculturation dépend également de ses intentions personnelles et de ses liens avec son groupe d'origine. Ainsi, un migrant aura tendance à s'adapter rapidement s'il prévoit de s'installer définitivement ou du moins pour une période prolongée dans le pays d'accueil et s'il a décidé de couper tout lien avec son groupe d'origine.

Hoerder remarque que l'acculturation n'est pas automatique. En cela, sa démarche rejoint celle de J.Bodnar⁴¹. Ainsi, certains migrants ne parviennent pas toujours à s'adapter et à s'intégrer. Ils restent marginalisés par rapport à la société d'accueil. Hoerder et Bodnar montrent donc que dans certains cas le processus migratoire peut aboutir à une exclusion.

Ainsi, Bodnar montre que les migrants occupent souvent des emplois moins qualifiés que les natifs. Ils restent donc exclus de la mobilité économique et sociale.

A présent, il convient d'étudier l'histoire des migrations propre au Canada :

⁴¹ John BODNAR, *The Transplanted: A History of Immigrants in Urban America*, Indiana University Press, Bloomington, 1985, P169-185.

Chapitre 2- Historiographie relative à l'immigration au Canada :

« Tous les Canadiens à l'exception des autochtones sont des immigrants ou des descendants d'immigrants. »⁴² Le Canada est l'un des grands capteurs des flux d'immigration contemporains. Pourtant, les travaux historiques sur l'immigration apparaissent tardivement. L'éveil du mouvement noir des Etats-Unis (1960-1970) entraîne un engouement parmi les historiens. Engouement qui traverse la frontière canadienne et stimule d'abord les travaux d'historiens anglophones avant d'intéresser les chercheurs francophones du Québec dans les années 1980.

La première loi fédérale sur l'immigration au Canada date de 1869. Elle vise à attirer plus qu'à interdire l'entrée des immigrants. Au départ, elle entend promouvoir la venue d'européens et d'étasuniens afin de mettre en valeur les terres agricoles. D'ailleurs jusqu'en 1892, l'immigration dépend du ministère de l'agriculture. Ce qui montre le lien étroit entre immigration et exploitation des terres. S. Jaumain⁴³ montre l'exemple des campagnes de recrutement des autorités pour attirer des immigrants belges. La propagande de la fin du XIXe siècle accompagne la politique d'immigration visant à faire venir de nombreux agriculteurs d'Europe de l'Ouest. La loi de 1869 interdit les indigents et impose un capital de départ. Elle est à l'origine du droit d'exclusion.

⁴² Reg WHITAKER, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Société historique du Canada, Ottawa, 1991, P3.

⁴³ Serge JAUMAIN, « Survol historique de l'immigration belge au Canada », dans S. JAUMAIN [s.d], *Les immigrants préférés : les Belges*, Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1999, p35-49.

En 1910, la deuxième loi sur l'immigration refuse l'entrée aux immigrants infirmes, faibles d'esprit, de mauvaises mœurs et élève le montant du capital.

L'immigration est ensuite gérée par le ministère de l'Intérieur. Les deux ministres

Clifford Sifton (ministre de l'intérieur de 1896 à 1905) et Frank Oliver (1905 à 1911) marquent un tournant dans la politique d'immigration au tournant du siècle. Ils s'engagent à assurer la colonisation des terres de l'ouest. F. Oliver met en place une immigration plus sélective que son prédécesseur aboutissant à un recul de l'immigration non britannique. D'ailleurs, en 1914, l'Accord Paris-Londres est dénoncé par le gouvernement fédéral. Les Français ne bénéficient plus du statut particulier de la « petite naturalisation ». Désormais, ils deviennent citoyens britanniques et perdent leur qualité de Français. Jusqu'en 1914, la politique d'immigration canadienne consiste à choisir des personnes aptes à cultiver les terres mais après la Première Guerre mondiale, on ajoute la notion de citoyen de « préférence » favorisant ainsi les Britanniques et les Américains.

L'immigration est en forte hausse au Canada au début du XX^e siècle. Le nombre de migrants passe de 17 000 en 1896 à 400 000 en 1913.

Si la politique d'immigration n'est guère différente des précédentes. N. Kelley remarque que cette nouvelle vague d'immigration du début du XX^e siècle est une période marquante qui s'accompagne de bouleversements notoires. Notamment de nature démographique.

Ainsi la population croît sensiblement. Avec sept millions d'habitants au Canada en 1911. Cette hausse de 30% par rapport à la décennie précédente est largement due à l'immigration.

Par ailleurs la composition de la population a évolué. L'exode rural massif dû à l'industrialisation et aux nouvelles opportunités d'emplois dans les villes fait apparaître une population de plus en plus urbaine. Ainsi, en 1911, 50% des Canadiens sont des urbains.

Les centres urbains s'étalent rapidement. Ainsi, entre 1901 et 1911, l'explosion de certaines villes est notoire à l'instar de Montréal qui double sa surface, Toronto, Winnipeg, Edmonton ou Vancouver. Dans l'ouest, des villes poussent comme des champignons.

Des changements dans la composition ethnique de la population apparaissent également. Dès les premières décennies du XX^e siècle,⁴⁴ s'opère une baisse du nombre d'immigrants d'origines britannique, américaine et française au profit de nouveaux immigrants en provenance d'Europe centrale, orientale et du Sud.

Rejoignant l'analyse de N. Kelley sur les changements induits par l'immigration au sein de la société canadienne au début du XX^e siècle, B. Ramirez⁴⁵ montre le lien entre le phénomène migratoire et le processus d'industrialisation du Canada et plus particulièrement du Québec et de sa métropole. A l'heure où Montréal, devient le premier centre industriel et urbain du Canada, elle attire de plus en plus de migrants allophones, et principalement des juifs et des italiens. Ramirez constate que l'immigration et l'origine ethnique des migrants sont des facteurs de la segmentation de la main d'œuvre dans les usines montréalaises. L'auteur prend le cas du marché du travail non qualifié de la ville regroupant un groupe ethnique en particulier : les italiens. Ainsi, la croissance urbaine de Montréal, son expansion vers le nord, l'est et l'ouest s'accompagne d'un grand besoin de main d'œuvre non qualifiée dans les secteurs du bâtiment et des réseaux de communication. A l'heure où l'immigration italienne connaît son apogée dans les premières décennies du XX^e siècle, de nombreux

⁴⁴ 1911= proportion des britanniques dans la société canadienne est passé à 55% contre 60% en 1867 et en même temps le taux d'immigrants britanniques est passé de 60% en 1890 à 38% en 1914. Les français représentent moins de 30% de la société canadienne en 1911. Dans N. KELLEY et M. TREBILCOCK, *The making of the mosaic. A history of canadian immigration policy*, University of Toronto Press, Toronto, 1998, P 113.

⁴⁵ B. RAMIREZ, *Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*, éd. Boréal, Montréal, 1991, 204p.

immigrants trouvent des emplois dans ces secteurs et notamment au sein du principal employeur de l'époque : le *Canadien Pacifique*. L'auteur remarque alors la précarité et le caractère temporaire de ces emplois. En effet, la plupart des migrants restent temporairement employés de la compagnie ferroviaire. Soit ils se déplacent ailleurs en Amérique du Nord soit ils retournent en Italie du Sud, dans leur village d'origine. Le migrant reste souvent lié à son village natal via l'argent qu'il envoie à sa famille par exemple. Ces emplois sont aussi instables du fait de leur caractère saisonnier. Si N.Kelley insiste sur les conditions difficiles de travail des migrants, B.Ramirez remarque surtout sa précarité.

Ainsi, cette étude dévoile un aspect important du phénomène migratoire. A la fois son lien étroit avec l'urbanisation, l'industrialisation, le monde du travail et son caractère souvent temporaire. En faisant le lien avec le développement des marchés du travail, l'historien des migrations aborde alors le champ de l'histoire économique. Par son approche des sciences humaines, l'historien donne une vision beaucoup plus sociale et culturelle à un phénomène souvent perçu uniquement par les économistes.

Durant, l'entre deux guerres, la xénophobie et le racisme gagnent la société canadienne. L'immigration soulève alors des tensions. Au Québec, les nationalistes déplorent le manque de recrutement d'immigrants français arguant que ceci est une volonté du gouvernement fédéral afin d'assurer la prééminence de la langue anglaise. N. Kelley⁴⁶ décrit les tensions qui naissent des mauvaises conditions de travail, de vie et de santé des migrants. En 1923, une loi limite l'immigration chinoise. En 1925, l'immigration est l'affaire des entreprises privées qui sont chargées de transporter et d'embaucher les immigrants.

⁴⁶ N. KELLEY et M. TREBILCOCK, *The making of the mosaic. A history of canadian immigration policy*, University of Toronto Press, Toronto, 1998, 621P.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, la politique d'immigration est moins restrictive et l'opinion publique est désormais plus favorable à l'immigration. Au cours du temps les lois sont de moins en moins discriminantes. Après la loi de 1910, une nouvelle loi sur l'immigration est adoptée en 1952. Il s'agit alors d'« une loi d'interdiction assortie d'exemption »⁴⁷. Elle est restrictive et rappelle que l'immigration au Canada est un privilège et non un droit. Elle se veut cependant plus démocratique en abolissant la notion de citoyen de « préférence » dont bénéficient les Britanniques, les Américains et les Français depuis 1948. Cette nouvelle loi opère une sélection basée sur la qualification professionnelle en fonction des besoins du Canada en main d'œuvre et en population. Même si certaines populations sont dans la pratique moins convoiées que d'autres, le critère national est en théorie moins déterminant qu'au début du XX^e siècle. En 1971, le gouvernement fédéral reconnaît officiellement la pluralité ethnique et culturelle de la société canadienne. La politique multiculturelle sensibilise le Québec plus tardivement. L'émergence du multiculturalisme est liée à la montée du néo nationalisme québécois. Cette volonté de créer une société multiculturelle au Québec est vue par les néo nationalistes, comme un moyen de protéger la majorité francophone en favorisant l'intégration des immigrants à cette majorité plutôt qu'à la minorité anglophone⁴⁸. Vu comme un enjeu majeur, le gouvernement finance certaines études. Si S. Taschereau et F. Harvey soulignent les dangers d'une telle implication gouvernementale, elle a néanmoins permis de donner une impulsion à la recherche dans les années 1980. Parmi les premiers ouvrages d'historiens sur l'immigration au Québec on peut

⁴⁷ Reg WHITAKER, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Société historique du Canada, Ottawa, 1991, P18.

⁴⁸ Voir à ce sujet, Fernand HARVEY, « L'ouverture du Québec au multiculturalisme (1900-1981) », *Études canadiennes. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, 21, Tome 2, 1986, P219-228.

citer celui de B. Ramirez sur les Italiens de Montréal.⁴⁹ Paul-André Linteau est également l'un des premiers historiens québécois à s'être intéressé à l'immigration et continu de le faire.

Avec la loi de 1976, les Britanniques et les Français n'ont plus aucun privilège. Cette loi est encore en vigueur aujourd'hui au Canada. Elle se veut beaucoup plus libérale et démocratique que les précédentes. Le Canada ouvre alors largement ses portes aux réfugiés. Elle participe à faire du Canada un pays multiculturaliste, abandonnant les anciens principes d'assimilation, de *Melting-pot* ou de mosaïque.

Après avoir brossé les grands traits de l'immigration au Canada, il s'agit désormais de voir plus précisément le cas des Français.

⁴⁹ B. RAMIREZ, Les premiers Italiens de Montréal : l'origine de la petite Italie du Québec, Boréal, Montréal, 1984, 136p.

Chapitre 3- Historiographie relative à l'histoire de l'immigration française en Amérique du Nord :

F. Weil⁵⁰ explique l'intérêt tardif des historiens français pour l'émigration. En effet, il faut attendre la fin de la Seconde Guerre Mondiale avec André Siegfried⁵¹, Abel Chatelain⁵² et Louis Chevalier⁵³ pour que des historiens français s'intéressent à l'histoire de l'immigration française en Amérique à l'époque contemporaine.

A la fin du XVIII^e siècle, de nombreux bouleversements s'opèrent en Amérique et en Europe. Les Etats-Unis (1776) puis l'Argentine (1816) accèdent à l'indépendance. Le nouveau besoin de main d'œuvre correspond alors à la forte pression démographique que connaît l'Europe à cette période. Ainsi le vieux continent est passé de 190 millions d'habitants en 1800 à 266 millions en 1850 et à 450 millions en 1914⁵⁴ (à peu près ¼ de la population mondiale). Les postes de travail créés par l'industrie n'absorbent pas suffisamment le trop-plein de main d'œuvre. Au début du XX^e siècle, l'Europe est donc d'abord une terre d'émigration. Europe et Amérique renforcent alors l'*Atlantic World System*.

La France au contraire connaît une faible croissance de population. Elle est donc davantage une terre d'accueil. Pourtant un certain nombre de Français ont traversé l'Atlantique pour l'Amérique. Ainsi, Ferenczi et Willcox relèvent entre 1860 et 1920 que

⁵⁰ F. WEIL, « French migration to the Americas in the 19th and 20 th centuries as a historical problem », *Studi Emigrazione*, XXXIII, N°123, 1996, P443-460.

⁵¹ A. Siegfried, *La France et les problèmes de l'immigration et de l'émigration*, « les cahiers du Musée social », 1946.

⁵² A. CHATELAIN, *Recherches et enquêtes démographiques. Les migrations françaises vers le Nouveau-Monde aux XIXe et XXe siècle*, Annales E.S.C, 2, 1, 1947, P53-70.

⁵³ L. CHEVALIER, *L'émigration française au XIXe siècle*, « Etudes d'histoire moderne et contemporaine », Paris, 1947, p127-171.

⁵⁴ P.MILZA, *Les migrations internationales au XXe siècle*, Conférence du 6 mars 2002 à Neuchâtel « Être migrant(e) en Europe ».

219 969 français ont immigré pour l'Argentine et 265 900 pour les Etats-Unis⁵⁵. Brégeard⁵⁶ conclut en l'existence d'une communauté française à New York articulée autour de structures spécifiques comme les églises, les écoles, les journaux ou les commerces malgré une tendance beaucoup plus prononcée que les autres groupes d'immigrants à se disperser dans l'espace.

Horder, rappelle combien la migration vers l'Amérique a nourri l'espoir de grand nombre de français. Autour de cet espoir, s'est forgé un véritable mythe de l'Amérique (le « rêve américain »). Un pays de liberté, de travail abondant, de richesse. L'auteur rappelle pourtant que de cette vision mythifiée de l'Amérique du nord n'est pas toujours assortie de réalité. En effet, la publicité s'avère parfois mensongère et certains restent exclus.

De l'historiographie sur l'immigration française au Canada, il ressort toujours un nombre très restreint de Français ayant traversé l'Atlantique entre la fin du XIX^e siècle et la première décennie du XX^e siècle. Elle n'en est pas moins inintéressante. D'ailleurs une particularité mérite que l'on se penche sur son étude : sa régularité au cours de la période. Jamais entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle elle ne s'est interrompue.

P-A LINTEAU⁵⁷ montre les différentes facettes de ce courant migratoire. L'immigration française au Canada peut en effet être de courte ou de longue durée voir même permanente lorsqu'elle ne se termine pas par un retour au pays. D'autre part, elle s'inscrit dans un contexte international plus vaste. Ainsi, au cours des quatre siècles d'immigration française au Canada, ce mouvement varie au gré du contexte économique, social et politique en France et

⁵⁵ I. Ferenczi et W-F. WILLCOX, *International Migrations*, National Bureau for Economic Research, New York, 1929-1931, I-II. Cité dans F. WEIL, « French migration to the Americas in the 19th and 20 th centuries as a historical problem », *Studi Emigrazione*, XXXIII, N°123, 1996, P454.

⁵⁶ O. BREGEARD, *La Français de New-York au milieu du XIXe siècle. Une communauté ?*, Mémoire de Maîtrise, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1994, 221P.

⁵⁷ P-A. LINTEAU, « Quatre siècle d'immigration française au Canada et au Québec », dans S. JOYAL et P-A. LINTEAU [s.d], *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2008, P 165-181.

au Canada. Il ne s'agit pas là de refaire toute l'histoire de l'immigration française au Canada mais simplement de rappeler les phases marquantes du mouvement d'immigration française au Canada.

Les Français s'aventurent au Canada dès le XVI^e siècle. Mais l'expédition de Jacques Cartier est un échec. Il faut attendre le XVII^e siècle pour que les premières colonies françaises s'installent en permanence dans la vallée du Saint-Laurent. On parle alors d'une immigration fondatrice ayant donné naissance à la Nouvelle-France. En 1608 Québec est fondé par Champlain suivi de Ville-Marie (Montréal aujourd'hui) en 1642 par Maisonneuve. Pendant l'époque de la Nouvelle France (1608/ 1760), l'immigration française a donné naissance à la population canadienne. Rappelons tout de même que bien avant l'arrivée des Européens, les amérindiens peuplent déjà les terres canadiennes. La vallée du Saint Laurent aurait commencé à être peuplée il y a 6000 ans⁵⁸. Si les données restent toutefois imprécises, il est certain que Montréal ait été habité quelques siècles avant l'arrivée des Européens. A l'époque de la Nouvelle France on estime à 300 000 le nombre d'autochtones vivants au Canada et répartis dans une centaine d'ethnies différentes. Dans les années 1960-1970, un groupe de démographes de l'Université de Montréal conduit par Hubert Charbonneau et Jacques Légal met en place le Programme de Recherche en Démographie Historique. Le PRDH propose une nouvelle interprétation de la population à l'époque de la Nouvelle France et estime à 9 300 le nombre d'immigrants français ayant fait souche au Canada et ayant eu une descendance. Il s'agit d'une immigration en provenance du monde rural et essentiellement de l'Ouest de la France. Les démographes remarquent déjà l'importance des liens familiaux. Les chaînes migratoires se mettent donc en place dès l'époque des pionniers. Si les Français sont peu nombreux à s'aventurer au Canada, rebutés sans doute par l'image d'un pays froid et hostile,

⁵⁸ P-A LINTEAU, *Brève histoire de Montréal*, éd. Boréal, Montréal, 2007, p10.

ils donnent tout de même naissance à la population canadienne et permet l'implantation du français en Amérique du Nord.

Entre 1760 et 1840, l'immigration française ralentit. Le généalogiste Marcel Fournier compte 1487 immigrants français au Québec entre 1765 et 1865. Depuis le Traité de Paris de 1763, la Nouvelle France est aux mains des Britanniques. Ces derniers encouragent l'immigration d'Anglos-protestants et ferment les portes aux immigrants français.

Une troisième phase s'amorce avec la Confédération en 1867. Le gouvernement fédéral fait reposer le développement du pays sur l'immigration. B. Penisson estime à 29 510 le nombre de Français ayant foulé le sol canadien entre 1881 et 1914.⁵⁹ Là encore l'immigration française est faible. Elle ne représente que 1% de l'immigration canadienne totale. Entre 1881 et 1914, la colonie française passe de 4 389 personnes à 25 000. Ce chiffre ne manque pas d'exacerber le mécontentement des mouvements nationalistes québécois menés par les députés Henri Bourassa et Armand Lavergne ou encore des figures publiques comme Olivar Asselin.⁶⁰ Ils dénoncent Ottawa de favoriser l'immigration anglophone, augmentant le caractère minoritaire des francophones québécois au sein du Canada. A partir de 1907, le Québec se lance alors dans une politique active d'immigration en finançant par exemple une agence d'émigration à Paris.

Jusqu'à 1930 –date à laquelle la crise sonne le glas de l'immigration au Canada, jusqu'à la reprise après la Seconde Guerre Mondiale- la politique canadienne d'immigration cherche à

⁵⁹ B. PENISSON, « Un siècle d'immigration française au Canada (1881-1980) », dans la *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol 2, Novembre 1986, p111- 125.

⁶⁰ **O. ASSELIN** (1874/1937) fut journaliste, auteur polémiste, rédacteur en chef et propriétaire de journaux, fonctionnaire, courtier, militaire et philanthrope. Il s'est engagé dans le mouvement nationaliste participant à la fondation de la Ligue nationaliste canadienne en 1903 et fonde l'année suivante *le Nationaliste* avec d'autres actionnaires dont Henri Bourassa.

attirer des colons dans l'ouest afin de mettre en valeur les terres agricoles des prairies. Ainsi plus de la moitié (52,6%)⁶¹ des Français résidant au Canada sont dans les provinces de l'ouest. En revanche, le mouvement migratoire en direction du Québec revêt des caractéristiques différentes. En 1881, 51%⁶² des colons français soit 2239 personnes sont installés au Québec. En 1911, il ne représente que 33,6%⁶³ des effectifs de la colonie française mais sont près de 6000. Ils sont concentrés dans les zones urbaines du Québec, principalement à Montréal et occupent principalement des emplois d'artisans ou d'ouvriers. Ainsi, Ingrid Fillot remarque que 30% de la main d'œuvre française à Montréal se concentre dans les secteurs de la fabrication et de la construction.⁶⁴ Le groupe des religieux catholiques reste encore important en ce début de XXe siècle. Guy Laperrière⁶⁵ estime à 2076 le nombre de religieuses et religieux Français ayant immigré au Québec entre 1900 et 1914. En 1911, la moitié des religieux du Québec sont des Français. Dans un article de la *Revue d'Histoire de l'Amérique Française*⁶⁶, il montre l'impact de ce groupe d'immigrant sur l'économie, l'éducation via un renforcement de la cléricatisation du corps enseignant et les mentalités.

⁶¹ B. PENISSON, « Un siècle d'immigration française au Canada (1881-1980) », dans la *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol 2, Novembre 1986, tableau 8, p115.

⁶² *ibid*

⁶³ *Ibid*

⁶⁴ I. FILOT, *Les immigrants français à Montréal 1850-1901. Etude des Français présents à Montréal lors du recensement de 1901*. Mémoire de maîtrise, Université de Lyon II Lumière, 1995, P57.

⁶⁵ G. LAPERRIERE, « Les communautés religieuses françaises au Québec (1792- 1914) », dans Y. LAMONDE et D. POTON [s.d], *La Capricieuse (1855) : poupe et proue, Les relations France-Québec (1760-1914)*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2006, P307- 325.

⁶⁶ G. LAPERRIERE, « " Persécution et exil " : la venue au Québec des congrégations françaises, 1900-1914 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n° 3, 1982, p. 389-411.

Entre 1871 et 1931, le solde migratoire du Québec est pourtant négatif. Face à cette « grande hémorragie »⁶⁷ il s'agit sans cesse d'attirer de nouveaux immigrants français en s'appuyant sur des sociétés de propagande à l'instar de l'*Association nationale* et du *Comité Dupleix*. Fondées respectivement en 1887 et 1894, elles doivent favoriser l'immigration française. D'ailleurs en 1912, le *rapport Asselin* cite le comité parmi les sociétés ayant favorisé l'émigration française au Canada. En 1902, *La Canadienne* est fondée à Paris. Dans sa revue du même nom elle vante le Canada aux Français. Enfin, on peut citer *La société canadienne d'immigration et de placement* créée à Montréal en 1907.

Outre les sociétés de propagande, le gouvernement fédéral s'appuie également sur le *Commissariat canadien* et l'*Agence canadienne d'immigration* fondée en 1903. Ces deux institutions installées à Paris, organisent des conférences à travers la France et notamment dans les écoles. Le commissariat publie également des articles de fonds dans le journal *Paris-Canada* fondé par Hector Fabre⁶⁸ ainsi que des témoignages de colons français. Par ailleurs, les principales compagnies de transport ont leur propre agence de recrutement en France.

Face à la politique canadienne, le gouvernement français est réticent. La Loi sur l'émigration du 18 juillet 1860 est très restrictive. Elle vise à contenir l'immigration des Français au Canada. En effet, le départ de jeunes hommes français signifie une perte d'effectif pour la conscription. La politique du ministère de l'Intérieur français vise donc surtout à mettre en garde ses compatriotes contre les propagandes frauduleuses et mensongères des agents de recrutement des compagnies de transport canadiennes. Le 25 juin 1909 le Président du Conseil Georges Clemenceau rappelle aux préfets les dangers de l'émigration vers le

⁶⁷ P-A. LINTEAU, R. DUROCHER et J-C. ROBERT, *Histoire du Québec contemporain, De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Tome I, Boréal, Québec, 1994, P35.

⁶⁸ **Hector FABRE** (Montréal 1834- Paris 1910) journaliste, propriétaire de journal, diplomate et sénateur. En 1882 il part s'installer à Paris en tant que commissaire du Canada chargé de la propagande en faveur de l'émigration française.

Canada. Le 21 août 1911, Joseph Caillaux, Président du Conseil transmet également une mise en garde aux préfets. Malgré cela, des Français franchissent l'Atlantique pensant réaliser leur rêve au Canada. Il est d'ailleurs temps, de parler de ces Français qui ont osé entamer une nouvelle vie à Montréal :

Partie II : Les caractéristiques des immigrants français de Montréal en 1911 :

Avant de présenter les immigrants français recensés en 1911 à Montréal dans les quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie, il faut préciser la démarche particulière que suppose l'étude d'un recensement.

Le mot « recensement » vient du latin *censere* qui signifie « estimer, juger ». Le recensement est le dénombrement officiel des citoyens d'un lieu particulier. Il sert à obtenir une description précise des caractéristiques de ses habitants. Il permet de constater les changements démographiques d'une aire géographique. Les informations recueillies par les recenseurs sont très vastes allant du nom, prénom, à la langue parlée, au niveau d'instruction en passant par le lieu de naissance, la date d'arrivée dans la province, le métier et le montant du salaire. Ma démarche a donc consisté en premier lieu à lire minutieusement les tableaux de recensement sélectionnés pour éviter les erreurs d'interprétation. A titre d'exemple, il ne faut pas prendre en compte la colonne "origine selon la race ou la tribu" car tous les Québécois sont d'origines "françaises". Il faut donc seulement regarder le "pays de naissance" puis "la nationalité" afin de repérer les éventuels immigrants français naturalisés. Au total, les deux quartiers rassemblent en 1911 deux cent vingt-deux "nés en France". Par la suite, il a fallu entrer et trier une à une les informations les plus pertinentes dans une base de données *Microsoft Access* créée tout spécialement pour ce mémoire. Ce support informatique facilite l'exploitation des données⁶⁹. Il m'a donc permis de réaliser le profil des immigrants français recensés en 1911.

⁶⁹ Elles ont ensuite été rentrées dans un tableau Excel.

Qui sont-ils ? Sont-ils parvenus à s'intégrer ? Après les avoir situés géographiquement et dans le reste de la population montréalaise, le quatrième chapitre de ce mémoire brossera le portrait sociologique des immigrants de Saint-Jacques et Sainte-Marie. Le chapitre suivant présentera leur insertion dans la population active de Montréal. Enfin le sixième chapitre permettra de savoir s'ils sont ou non parvenus à s'intégrer.

Chapitre 4 : Présentation des immigrants français d'après le recensement de 1911

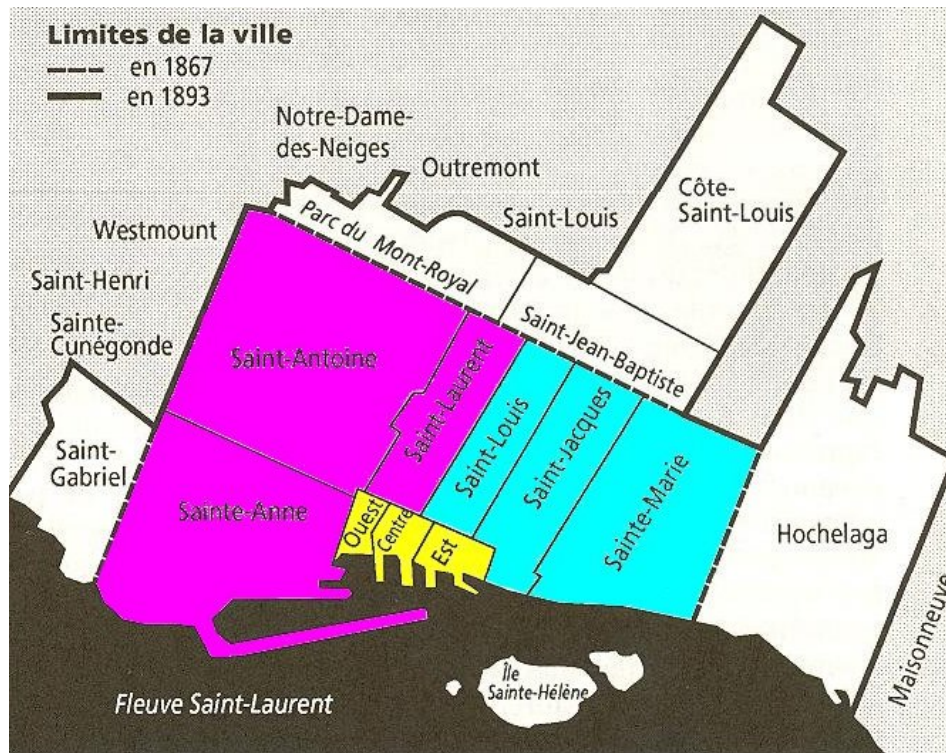
Avant de réaliser le portrait physique et sociologique des immigrants, il s'agit de repérer leur répartition géographique et leur importance dans la population de Montréal.

4-1) Répartition géographique et proportion des immigrants français en 1911 :

Montréal est une île divisée en trois districts, comme le montre ce schéma du territoire montréalais à la fin du XIX^e siècle⁷⁰ :

Figure 2

⁷⁰ Schéma « Territoire montréalais à la fin du XIX^e siècle », extrait de P-A. LINTÉAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, éd. Boréal, Montréal, 1992, p79



Les trois districts de Montréal :

- Montréal-Ouest
- Montréal-centre
- Montréal-Est

Montréal-centre correspond à la vieille ville. A début du XX^e siècle ce district s'est dépeuplé laissant la place à un centre d'affaire et aux fonctions administratives. Le Palais de Justice et l'hôtel de ville y sont par exemple édifiés.

Le district de Montréal-Ouest rassemble surtout la population anglophone et les immigrants originaires des îles britanniques. Les Irlandais sont par exemple concentrés à Sainte-Anne, les Ecossais à Saint Antoine. Enfin, le quartier Saint Laurent regroupe majoritairement des migrants d'origine russe et des Juifs d'Europe de l'Est.

Même si les migrants français ne constituent pas de communauté à proprement parler, le recensement révèle une plus forte concentration dans le district de Montréal Est. Avec ses quartiers Saint-Louis, Saint-Jacques et Sainte-Marie, il est le cœur francophone de la ville.

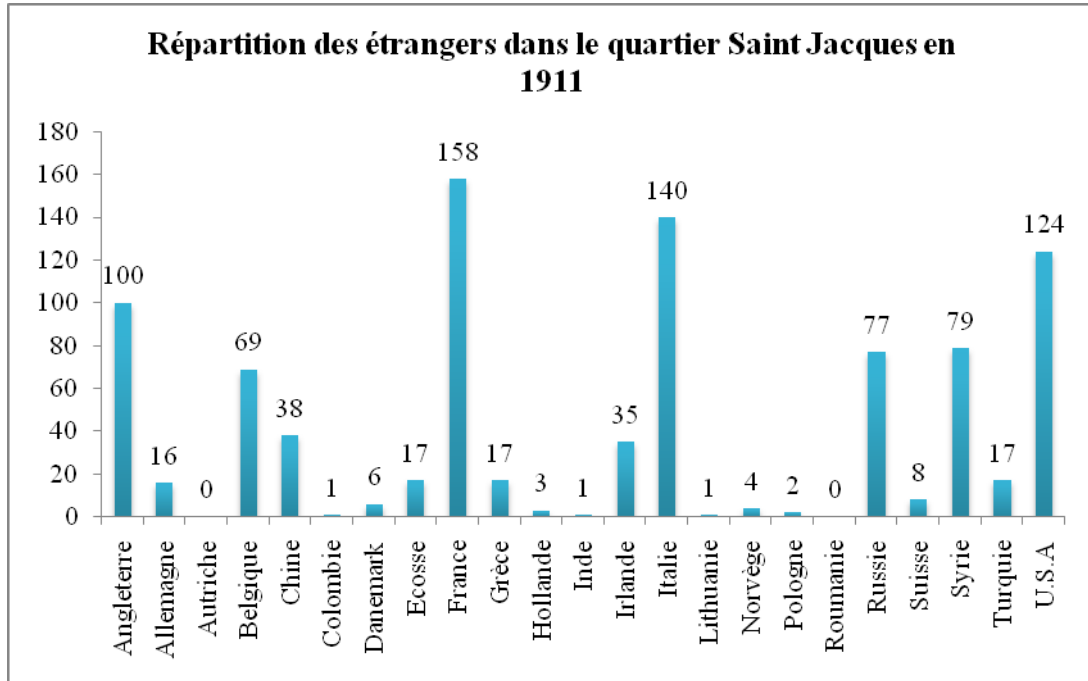
Le quartier Saint-Louis est traversé par les rues Saint-Laurent et Saint-Denis. Sa composition ethnique est bigarrée. Elle est composée à la fois d'immigrants juifs et de francophones. C'est le quartier de transition entre le Montréal anglophone et francophone⁷¹.

Le quartier Saint-Jacques est traversé par la rue Sainte-Catherine d'est en ouest qui voit fleurir de plus en plus de commerces canadiens français. Les rues Saint-Denis⁷² (orientation nord /sud) et Saint Hubert concentrent la bourgeoisie francophone. Saint Jacques est le quartier le plus massivement peuplé de Français. Au début du siècle il connaît une accentuation de sa francisation dans la mesure où la part des britanniques diminue fortement (moins de 10% contre 88% de francophones au tournant du XIX^e siècle). Le graphique 1-a illustre bien la prédominance française dans ce quartier :

⁷¹ Depuis 1905, le boulevard Saint Laurent est la ligne de démarcation entre l'Est (partie francophone) et l'Ouest (partie anglophone) de la ville.

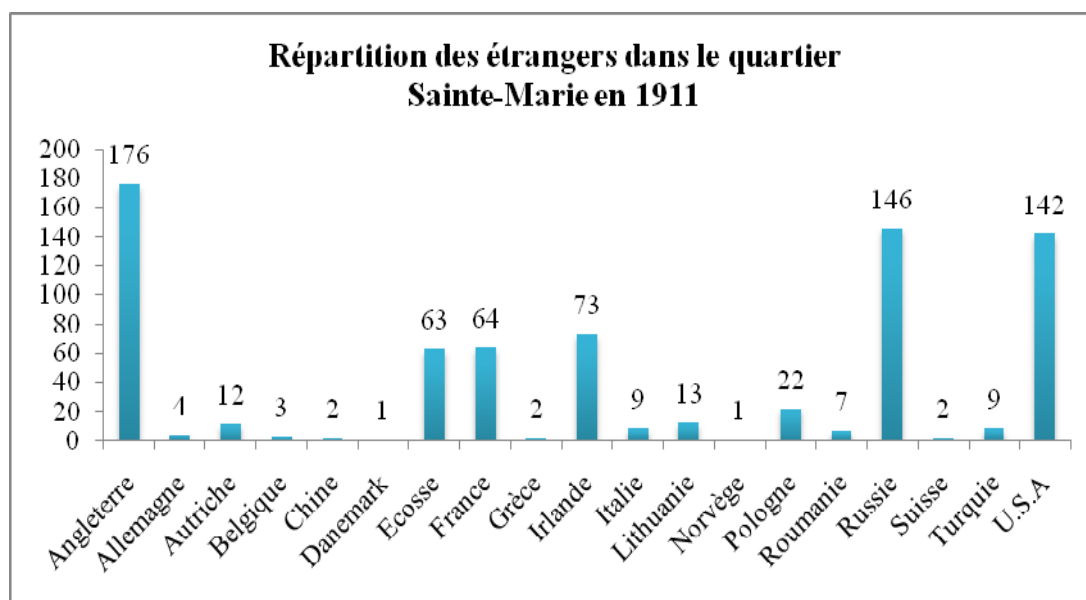
⁷² Photo rues Saint-Denis/ Sainte- Catherine en 1910 page 108

Graphique 1-a



Le quartier Sainte-Marie est situé à l'extrémité est de la ville. Sa partie sud longe le port. Elle est alors occupée par des industries et des usines. C'est donc un quartier industriel et ouvrier. Même si la prédominance française est moins marquée qu'à Saint-Jacques, c'est le deuxième quartier francophone de Montréal (plus de 80% de la population du quartier à la fin du XIX^e/ début XX^e siècle). Le graphique 1-b montre cependant un nombre plus important d'immigrants anglais et américains.

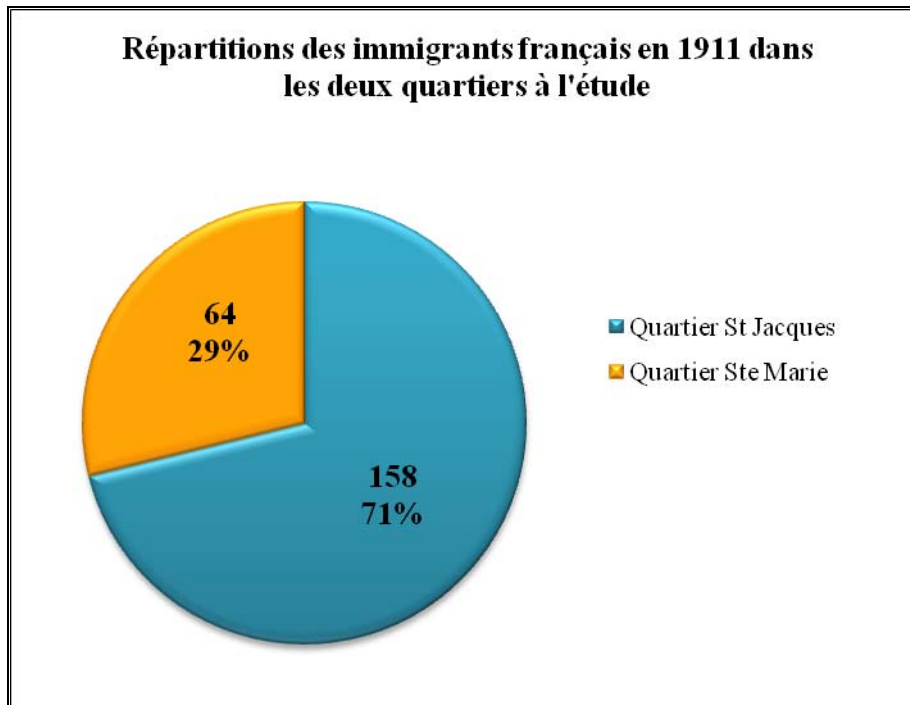
Graphique 1-b



Cependant, la plus part d'entre eux savent parler français. Sainte-Marie accueille aussi un gros contingent d'immigrants russes. La proportion d'immigrants est plus élevée qu'à Saint-Jacques (8% contre 7% à Saint-Jacques). Les industries de ce quartier attirent d'avantage d'immigrants.

Après avoir présenté Montréal, il devient évident de se concentrer sur les deux principaux quartiers francophones. Ces deux quartiers rassemblent au total deux cent vingt-deux "nés en France" en 1911. D'après ce recensement, ils se répartissent ainsi :

Graphique 2



Source : D'après le Recensement du Canada de 1911.

Saint-Jacques compte 13 785 habitants et Sainte-Marie 9 777⁷³ habitants en 1911. La part des immigrants français dans ces deux quartiers est donc respectivement de 1,1% et 0,7%. Ces chiffres et ce graphique confirment donc que Saint-Jacques est légèrement plus francophone que Sainte-Marie. Ces deux quartiers sont les plus francophones de Montréal. Ces données indiquent donc une fois de plus que la part des immigrants français reste faible. Le tableau suivant nous éclaire plus précisément sur la composition de la population des quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie en 1911.

⁷³ Au fur et à mesure des annexions, de nouveaux quartiers se sont agrégés à Montréal. Il a donc fallu redécouper les quartiers en sous-districts. En ce qui concerne le découpage de Saint-Jacques et Sainte-Marie, le recensement de 1911 fait référence à plusieurs sous-districts : le "quartier Saint-Jacques", "Saint-Jacques Est" et "Saint-Jacques quartier Lafontaine" ainsi que le "quartier Sainte-Marie" et "Sainte-Marie Papineau". Je n'ai étudié que les sous-districts nommés "quartier Saint-Jacques" et "quartier Sainte-Marie", ce qui explique des chiffres nettement inférieurs à ceux figurant dans le livre de Mr Linteau sur L'histoire de Montréal depuis la Confédération (p 76).

Tableau 1

	St Jacques		Ste Marie	
"Nés en France"	158	1%	64	1%
Immigrants autres que Français	755	6%	687	7%
Québécois	12 872	93%	9 026	92%
Total	13 785	100%	9 777	100%

A Saint-Jacques, parmi les "immigrants autres que Français", 34% proviennent d'Europe Occidentale, 11% d'Europe de l'Est, 21% d'Europe méridionale, 18% d'Asie et 16% d'Amérique. A Sainte-Marie, parmi les "immigrants autres que Français", 49% proviennent d'Europe Occidentale, 27% d'Europe de l'est, 2% d'Europe méridionale, 2% d'Asie et 21% des Etats-Unis⁷⁴. La majorité des immigrants sont donc européens. Les déplacements humains à l'extérieur du continent sont l'un des phénomènes majeurs du XIX^e siècle européen. L'émigration prend une grande ampleur à partir de 1840, concernant au départ les îles britanniques touchée par la famine de 1846. A partir de 1850, les migrants allemands s'ajoutent aux anglophones. A partir de 1880, les mouvements d'émigrations européens concernent l'Europe orientale et méridionale. Au total près de treize millions d'Européens émigrent entre 1840 et 1880. Treize autres millions s'expatrient entre 1880 et 1900⁷⁵. Le même chiffre pour une période deux fois moins longue. Le rythme ne cesse donc de croître jusqu'à 1914. Ce mouvement d'émigration est à mettre en lien direct avec la très forte pression démographique que connaît l'Europe. Entre 1800 et 1900 la population a triplé passant de 187 millions à plus de 460 millions. L'entrée dans la révolution industrielle et l'ère du machinisme engendre un chômage technologique. Mais parfois, ce sont les persécutions qui ont poussé des

⁷⁴ Sources : Archives nationales du Canada, *Recensement du Canada, 1911*, Province de Québec, District de Montréal, n° 181, quartier Saint-Jacques, Numéro de bobines de microfilm T-20436. Archives nationales du Canada, *Recensement du Canada, 1911*, Province de Québec, District de Montréal, n° 183, quartier Sainte-Marie, Numéro de bobines de microfilm T-20438

⁷⁵ R. REMOND, *Le XIXe siècle (1815-1914), Introduction à l'Histoire de notre Temps*, Tome 2, éd. Seuil, Paris, 1974, p237.

hommes et des femmes à quitter leur pays pour un autre plus sûr. Ainsi, René Rémond⁷⁶ estime qu' "à côté de l'émigration massive de la misère, il y a une émigration minoritaire de la conscience ou du refus, ceux qui s'expatrient en raison de leurs convictions religieuses, politiques, idéologiques." Il cite l'exemple des Irlandais qui ont fui leur pays après la famine provoquée par la maladie de la pomme de terre mais aussi parce que ces catholiques britanniques sont persécutés par une majorité protestante. Mais ce mouvement n'aurait pas connu la même ampleur sans les progrès de la navigation et de l'appel à la main d'œuvre des pays d'accueil.

Les Français échappent à ce phénomène. En effet, les "nés en France" ne représentent pas plus de 1% du total des personnes recensés en 1911 dans les quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie. Comme le souligne, Marie-Claude Blanc-Chaléard⁷⁷, "les Français répugnent à quitter la terre". Mais c'est surtout la faible pression démographique (en 1896, on ne compte pas plus de 2,2 enfants par famille) de la France qui en fait bien plus un pays d'immigration⁷⁸ que d'émigration. Dans un continent d'émigrants, la France fait ainsi figure d'exception. Cette étude des migrants français à Montréal en 1911 concerne donc une particularité et non une tendance générale de la population française. L'étude des immigrants français n'en est pas moins inintéressante. D'ailleurs, nous allons étudier plus précisément le portrait "physique" des deux cent vingt-deux immigrants répertoriés :

⁷⁶ *Ibid* p236.

⁷⁷ M-C. BLANC-CHALEARD, *Histoire de l'immigration*, éd. La Découverte, Paris, 2001, p10.

⁷⁸ Dans les zones frontalières orientales, la population étrangère atteint parfois 7,5% de la population départementale. D'autant que jusqu'à la Première Guerre Mondiale, en l'absence de réglementation, l'immigration est libre en France.

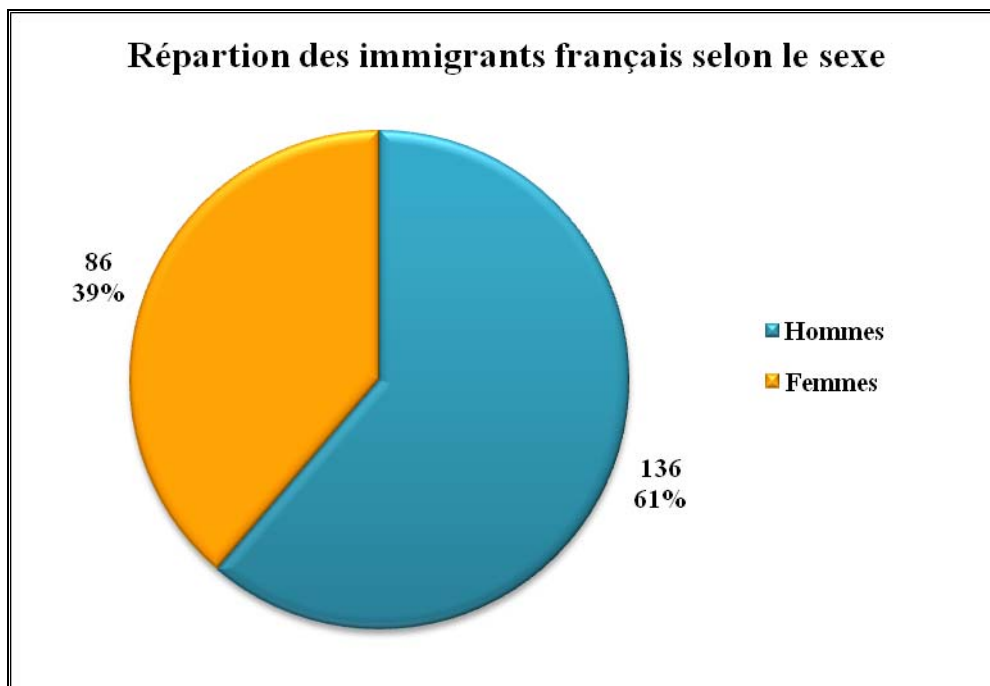
4-2) Portrait sociologique des immigrants français d'après le recensement de 1911 :

Qui sont-ils ? C'est ce à quoi nous allons répondre ici. Le recensement permet de brosser le portrait général des deux cent vingt-deux "nés en France". Il s'agit d'étudier leur répartition en fonction du sexe, de l'âge, de la nationalité et de la langue.

4-2-1) Une majorité d'immigrants masculins et d'âge mûr :

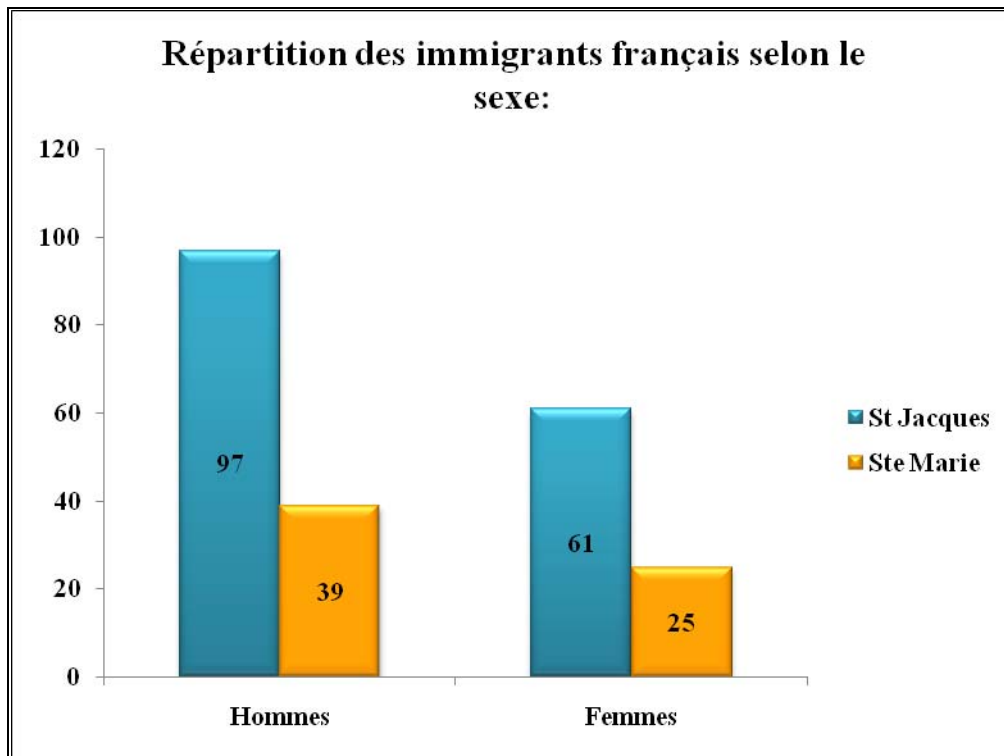
Les graphiques suivants représentent la répartition des immigrants français selon le sexe :

Graphique 3-a



Ce premier graphique indique que les immigrants français de 1911 sont majoritairement des hommes. Seulement 39% des "nés en France" enregistrés sont des femmes.

Graphique 3-b



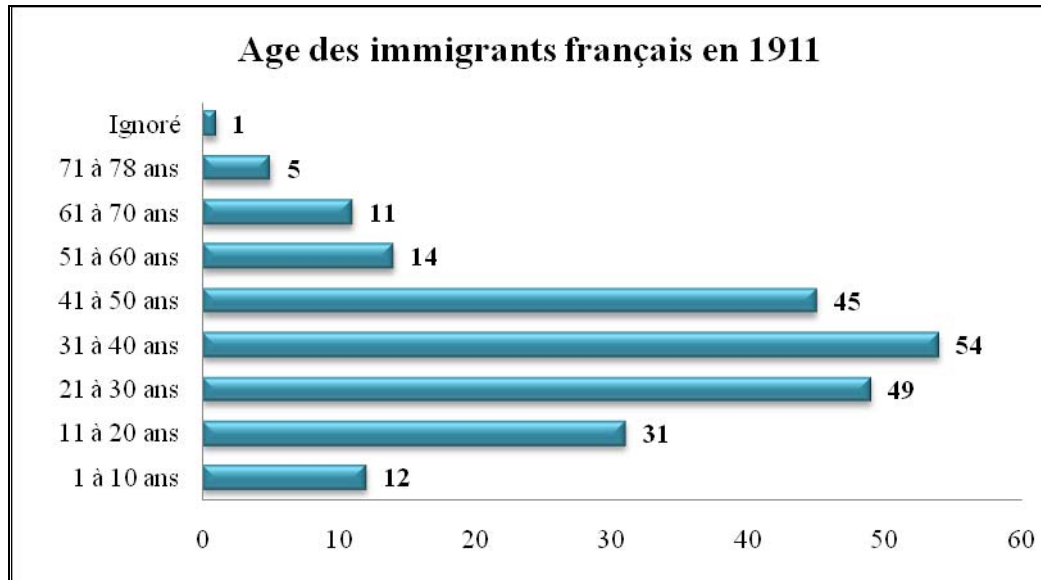
Celui-ci montre que le nombre d'hommes est nettement plus élevé que celui des femmes dans chacun des deux quartiers observés. Les hommes représentent 61 %⁷⁹ des immigrants français de 1911 dans chacun des deux quartiers.

Les hommes seraient donc plus tentés par l'aventure migratoire. Est-ce à dire qu'ils seraient plus aventureux ? Peut-être, mais c'est surtout parce qu'ils ont davantage de moyens financiers. Ils ont donc plus facilement la possibilité de s'assumer à leur arrivée, comme les lois sur l'immigration le préconisent. Une telle expérience est coûteuse et les femmes dépendent encore largement des hommes, leur père pour les célibataires puis leur mari. Les prochains graphiques nous en apprendront sans doute davantage sur ces différences entre les deux sexes :

⁷⁹ Saint Jacques compte 158 "nés en France". L'effectif 97 représente environ 61%. Sainte-Marie rassemble 64 "nés en France" dont 39 hommes, ce qui représente environ 61% également.

Le graphique ci-dessous présente une répartition des immigrants des deux sexes en fonction de l'âge. Les deux quartiers de références sont confondus dans cette analyse.

Graphique 4-a



Pour l'une des immigrantes, le recenseur a écrit "ignoré"⁸⁰ à la place de l'année de naissance. Peut-être l'ignorait-elle effectivement ou bien l'agent n'a pas compris l'information. On peut aussi penser que c'est son fils qui s'est adressé seul à l'agent de recensement. Ce dernier ignorait alors sans doute l'âge et l'année de naissance de sa mère. En plus de la barrière de la langue et de l'omission du recenseur, une information peut faire défaut à cause de l'ignorance d'un membre de la famille qui la fournit.

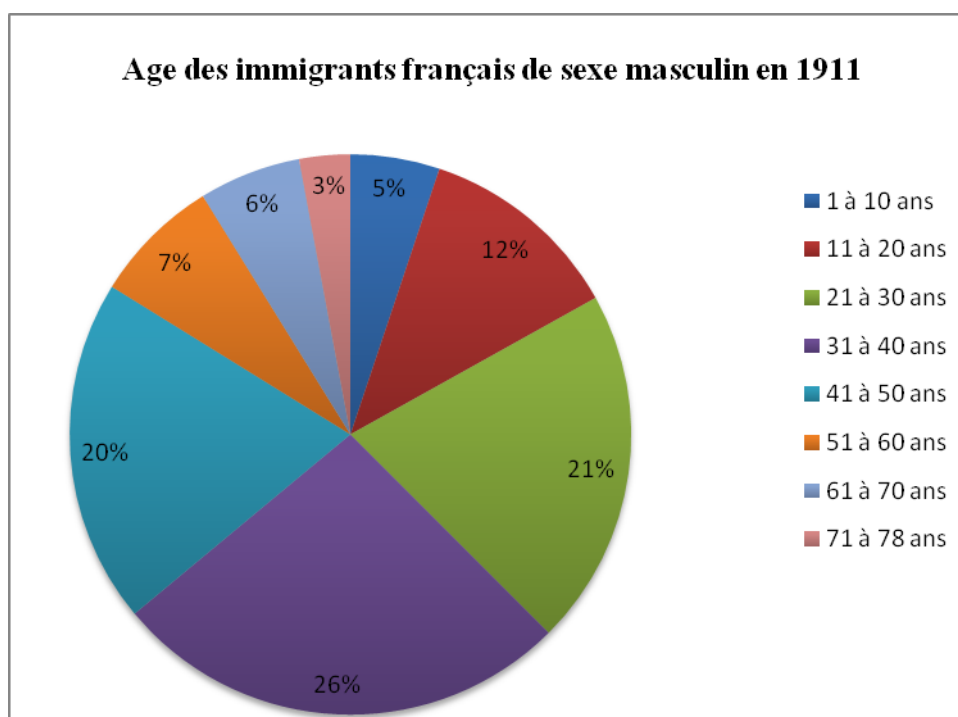
Une fois cette limite écartée, ce graphique indique que la plus grande partie des immigrants français sont âgés de 31 à 40 ans. Ils ont déjà l'âge d'être mariés et d'avoir des enfants. Ils sont néanmoins suivis de près par les 21/30 ans qui eux, ont l'âge d'être encore à la recherche d'un époux ou d'une épouse. Ils sont néanmoins talonnés par les 41/50 ans.

⁸⁰ Il s'agit de Mme Leborgne. Elle est veuve et vit avec son fils Joseph âgé de 24 ans. Pour retrouver ces informations, on peut consulter le recensement du district n°183, quartier Sainte-Marie, n°16p13.

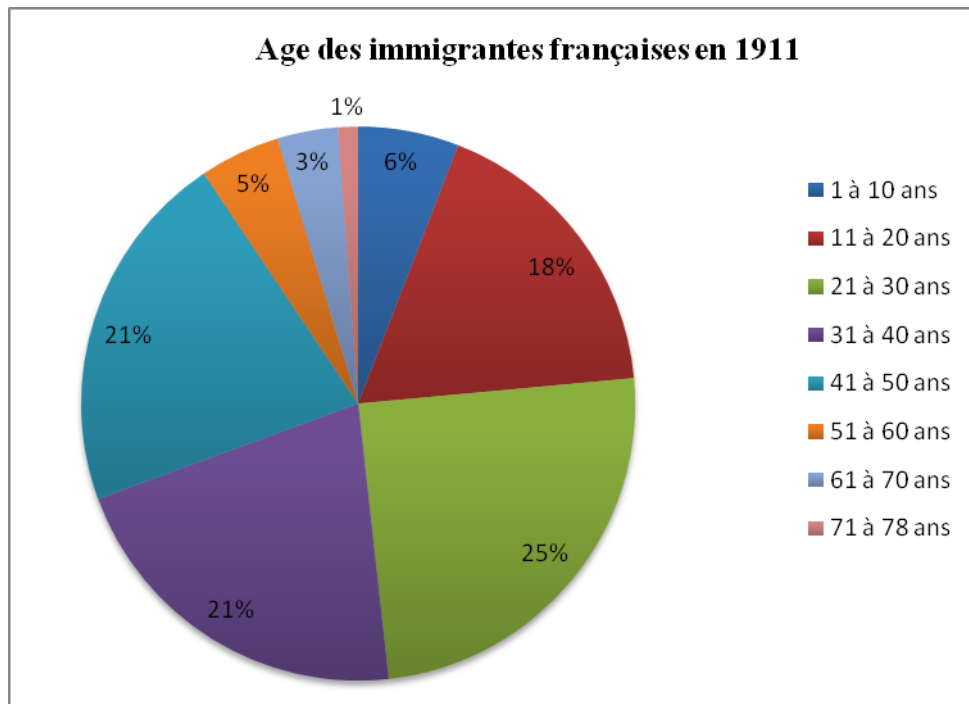
Plus loin, nous verrons que beaucoup d'immigrants sont là depuis plusieurs années, ce qui peut expliquer leur âge avancé.

Les deux graphiques suivants indiquent la répartition des immigrants français de 1911 en fonction de leur âge et de leur sexe :

Graphique 4-b



Graphique 4-c

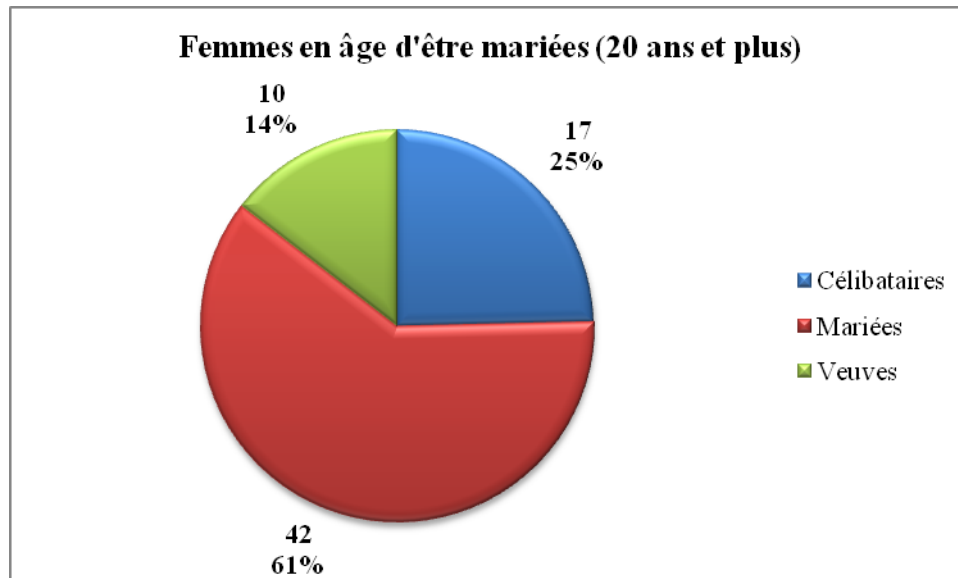


Ces graphiques indiquent que la majorité des immigrantes françaises sont jeunes et en âge de se marier ou d'être mariées et d'avoir des enfants. Elles sont aussi suivies de près par les 31/40 ans. Les hommes sont majoritairement plus vieux que les femmes. Ils sont 26 % à être âgés de 31/40 ans. Ainsi, la plupart des immigrants recensés sont en âge de se marier. C'est ce qu'il convient désormais de confirmer :

4-2-2) Immigrer en famille ou pour construire sa vie à l'étranger :

Ces trois graphiques confirment la tendance évoquée ci-dessus. Les immigrants français recensés en 1911 sont jeunes et en âge de travailler et de fonder une famille. C'est ce que montrent ces deux autres graphiques sur la situation familiale des immigrants en âge d'être mariés :

Graphique 5-a



Sur les quatre-vingt six immigrantes françaises recensées en 1911, 69 sont en âge d'être mariées. Parmi les femmes de 20 ans et plus, elles sont 61% à être mariées. Les femmes ou les jeunes filles de l'époque rebutent à partir seules. Elles n'ont pas encore les moyens financiers de payer une traversé migratoire ni même de s'assumer à leur arrivée. Parmi elles, aucune n'est marié à un canadien. D'eux sont mariés à un immigrant d'une autre nationalité que française⁸¹. Elles n'ont pas d'enfants, c'est donc impossible de retracer leur parcours migratoire. Cependant Borfd Suzanne parle uniquement l'anglais, on peut donc imaginer qu'elle a immigré très jeune en Ecosse. Elle s'est mariée et a immigré ensuite avec son époux écossais.

Pour deux d'entre elles, nous ignorons la nationalité de leur époux. L'une des deux est prisonnière. Elle est donc recensée avec les autres prisonnières de la prison de la rue Fullum.

⁸¹ Suzanne Borfd est mariée à un immigrant écossais (district 181 quartier St Jacques, n° 40p10) et Augustine Bridevaux est mariée à un immigrant Suisse (district 181, quartier St Jacques, n° 41p5).

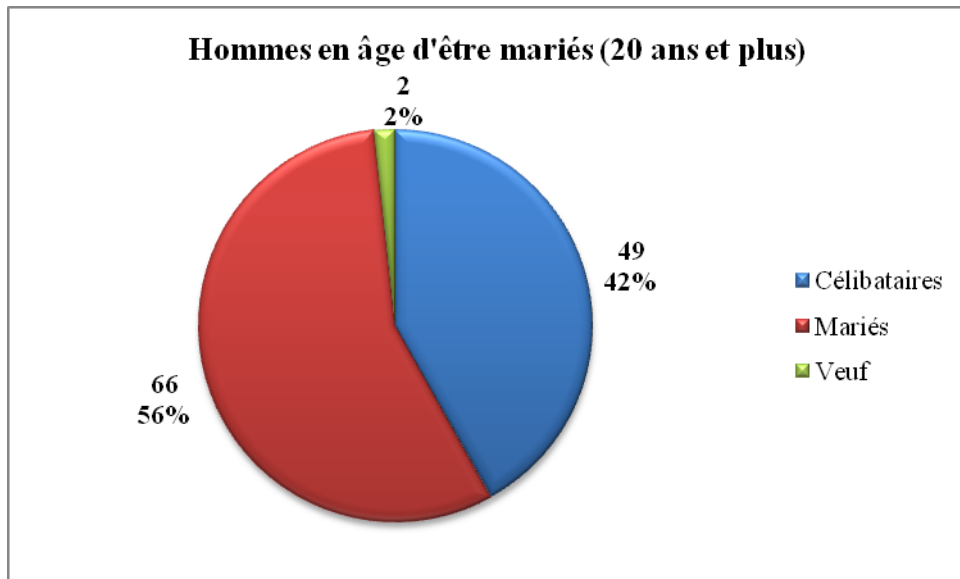
Le recensement n'étant pas nominatif, nous ne pouvons pas retrouver son mari à moins de dépouiller l'ensemble des fichiers PDF du Québec.

Ceci indique donc que les femmes immigrent pour suivre leur époux. Parmi les veuves, une seule a des enfants nés au Québec. Deux ont des enfants nés en France et une aux Etats-Unis. Les trois dernières ont donc sûrement suivi leur époux.

Il y a tout de même trente-quatre femmes qui immigrent sans être mariées. Mais parmi elles vingt-trois sont des enfants. Il y a donc seulement onze immigrantes célibataires en âges de se marier, soit un quart seulement des immigrantes de plus de 20 ans.

Les femmes seules sont donc très peu nombreuses à s'aventurer à l'étranger. Elles sont beaucoup plus nombreuses à le faire en compagnie d'un mari. Les femmes sont encore largement dépendantes de leur époux. Considérées comme mineure, elles ne jouissent que très rarement d'une autonomie financière. En est-il de même pour les hommes ?

Graphique 5-b



Ce graphique ci-dessus représente la répartition des immigrants français de sexe masculin en âge d'être mariés selon leur situation familiale en 1911.

Il indique une prédominance d'hommes mariés. Mais la différence est moins tranchée que chez les femmes. Parmi les célibataires masculins, il y a quatre prêtres et un homme âgé de 75 ans. Les hommes ont davantage tendance à immigrer seuls que les femmes. Ils seront donc plus nombreux à se marier au Québec. Ils s'intégreront donc plus rapidement qu'une femme mariée qui reste dans son foyer.

D'ailleurs, sur les soixante-six immigrants français de sexe masculin mariés, dix-huit sont mariés à une canadienne (27%). Parmi eux, onze ont des enfants. Ils sont tous nés au Québec. Il s'agissait donc certainement de migrants célibataires. Quatre hommes⁸² ne sont ni mariés à une Française, ni à un Canadienne. Au moins 58%⁸³ des hommes mariés pourrait donc l'être avec une Française. Parmi tous ces hommes mariés, il y en a six pour qui l'origine

⁸² Armand Grégoire (district 181, quartier Saint-Jacques, n°33p2) et Paul Barru ont épousé une Belge (district 181, quartier Saint-Jacques, n°42p15). René Rovain est marié à une Italienne (district 181, quartier Saint-Jacques, n°43p5). Leon Joyar est marié à une américaine (district 181, quartier Saint-Jacques, n°43p5).

de l'épouse est inconnue. Quatre sont des logeurs, un est pensionnaire et un autre est chef de famille. Ce dernier est Franck Lei. Il a un fils de 17 ans né au Québec. Il est arrivé à Montréal en 1876. Date à laquelle il a obtenu sa naturalisation. Nous n'avons aucune trace de sa femme. On peut donc supposer qu'il s'agit d'une erreur du recenseur et que Franck Lei est veuf. Pour les cinq autres, le fait de ne déclarer aucune épouse ni aucun enfant en étant marié peut s'expliquer. Ils pourraient s'agir de travailleurs saisonniers. D'ailleurs parmi ces cinq hommes mariés, deux sont artistes. Ils sont donc probablement à Montréal pour se produire (cas du Musicien) ou exposer des œuvres (cas du peintre). Un autre est journalier ce qui peut coïncider avec un emploi saisonnier. L'emploi des deux autres est illisible en revanche.

Trente-huit immigrants français sont mariés à une française en 1911. Parmi les vingt-six hommes mariés à une française qui ont des enfants, dix-sept en ont qui sont nés en France. Ils ont donc immigrés avec toute leur famille pour refaire leur vie.

Les hommes mariés à une française ont tous immigrés entre 1870 et 1911 : deux dans les années 1870, deux dans la seconde moitié des années 1880, six dans les années 1890, vingt-trois dans la première décennie des années 1900 et cinq entre 1910 et 1911.

⁸³ Au moins 22 des 66 hommes mariés le sont avec une épouse non française. Mais nous ignorons aussi la nationalité de 6 autres épouses. 28 hommes pourraient au maximum ne pas être mariés avec une Française et donc 38 pourraient l'être eu minimum ($38/66 = 0,58$).

Le recensement ne fait état d'aucun divorce. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, le divorce est très rare au Canada. C' est le taux de divorce le moins élevé de l'Occident⁸⁴. Ceci est d'autant plus vrai au Québec où " la divorcialité [...] est marginale "⁸⁵ notamment en raison de l'emprise de l'Eglise catholique.

Selon le sexe, les immigrants auront donc plus ou moins tendance à se marier avant de quitter la France. L'importance des hommes parmi les célibataires, montrent un degré d'autonomie plus grand par rapport aux femmes. Afin de mieux connaître la composition des cellules familiales, il faut se pencher sur la nature de la parenté entretenu avec le chef de famille:

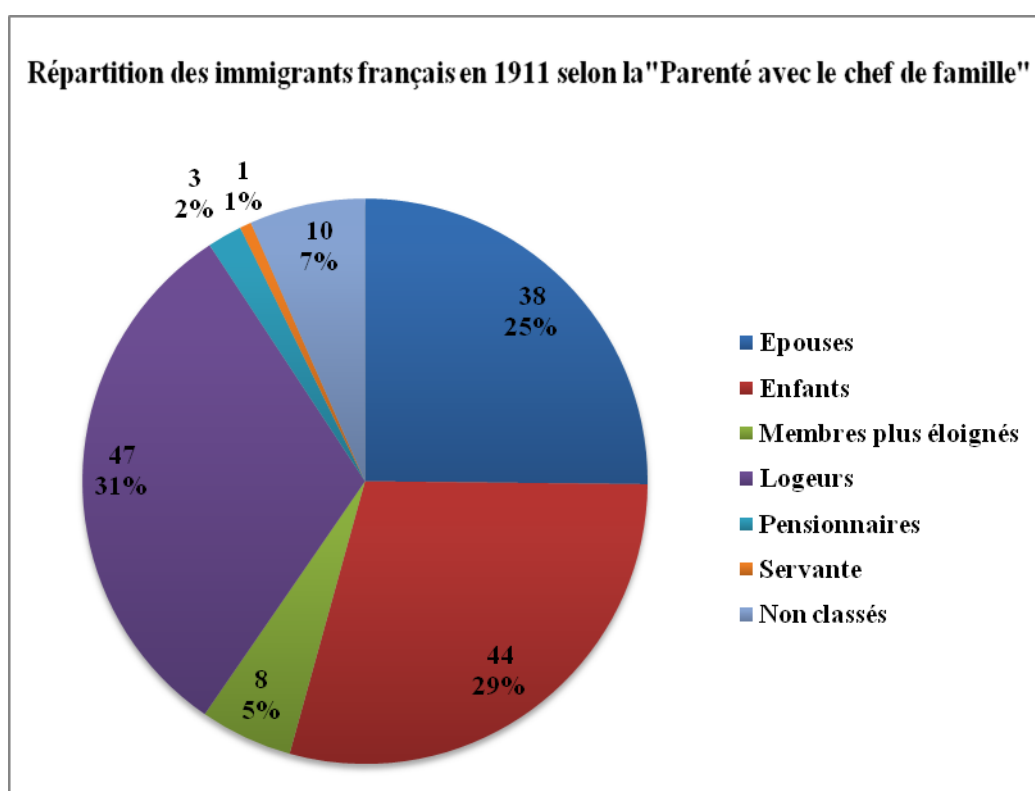
⁸⁴ *L'Encyclopédie du Canada*, article de Peter WARD.

⁸⁵ Serge GAGNON, *Mariage et famille au temps de Papineau*, Les Presses de l'Université Laval, Montréal, 1993 p272-273.

4-2-3) La composition des cellules familiales: observation de la parenté avec le chef du foyer :

Le recenseur inscrit les individus par adresse. On peut donc connaître la composition du foyer:

Graphique 6



Sur les deux cent vingt-deux immigrants français recensés en 1911 dans les quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie, soixante et onze ont déclaré être "chef" de famille (soit 32% des immigrants). Ce qui confirme les chiffres précédents indiquant un nombre supérieur d'hommes dans la mesure où une écrasante majorité des chefs de famille français est de sexe masculin (soixante-trois hommes déclarent être chef de famille contre seulement huit

femmes⁸⁶). La totalité des immigrants déclarant être "époux" ou "épouse" du chef de famille est de sexe féminin. Ce qui signifie qu'aucune femme mariée ne se déclare chef de famille. En comptant les "épouses" (trente-huit) et les "enfants" (quarante-quatre)⁸⁷, on compte quatre-vingt deux familles nucléaires. Les résultats précédents se justifient donc une fois de plus. Il y a une majorité d'immigrants qui sont à Montréal en famille pour recommencer une nouvelle vie ou pour en démarrer une. Etant donné que les femmes immigreront rarement seules et que les immigrants épousent le plus souvent des françaises la première hypothèse est certainement celle à privilégier.

On compte très peu de pensionnaires -à peine 2%- chez les immigrants français. A l'inverse, 31% d'entre eux déclarent loger des personnes. Nous reviendront plus en détail sur les logeurs et les pensionnaires français dans le prochain chapitre. A présent, penchons-nous sur la croyance religieuse des immigrants :

4-2-4) Une écrasante majorité de catholiques :

Tableau 2

Catholiques	Protestants	Aucune	Hébraïque	Libre penseur	Salutiste
210	5	4	1	1	1

Le tableau ci-dessus montre l'écrasante majorité des catholiques puisque parmi les deux cent vingt-deux immigrants français recensés en 1911 dans les quartiers Saint-Jacques et

⁸⁶ Quatre d'entre elles sont célibataires : Louise Moreau (District 181, Sous district 33p2), Boillat Jeanne (District 181, Sous district 36p7), une certaine Laetitia (District 181, Sous district 44p6) et Kabrit Noémie (District 183, Sous district 44p6). Les quatre autres sont veuves : Bougba Alphonsine (District 181, Sous district 36p14), Morceau Berthe (District 181, Sous district 39p9), Merger Margueritte (District 181, Sous district 44p15) et Mme Leborgne (District 183, Sous district 16p13).

⁸⁷ Le dépouillement des quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie de Montréal indique un total de quarante-quatre enfants "nés en France". Parmi les immigrants adultes qui ont des enfants : 22 familles ont des enfants nés au Québec et 3 ont des enfants nés ailleurs qu'en France et au Québec (en Belgique et aux USA).

Sainte-Marie, deux cent-dix déclarent être catholique. A l'époque de leur départ, la religion catholique occupe une place encore importante dans les familles françaises. Au Québec, la place de l'Eglise dans l'univers social est encore plus prégnante. D'ailleurs, selon P-A Linteau, " en ce début du XX^e siècle, la religion reste une composante fondamentale du tissu social montréalais."⁸⁸ Pratiqué par 76 % de la population en 1911, la religion catholique est dominante. A cette époque, l'Eglise est forte et suffisamment structurée pour être activement présente dans la vie sociale des montréalais. Le nombre de prêtres continu de croître puisqu'il passe de 663 en 1901 à 748 en 1911. L'augmentation des effectifs du personnel d'église permet à l'Eglise d'encadrer les fidèles et d'occuper le devant de la scène religieuse et sociale. Le contexte de modernisation croissante et de pénétration du modèle américains dans les modes de vie des québécois menacent cependant l'emprise de l'Eglise sur la population. Les transformations de la société, l'évolution des mentalités et le cosmopolitisme croissant de Montréal incitent alors l'Eglise à créer de nouvelles institutions. Elle crée par exemple des paroisses afin d' "assurer l'intégration des immigrants catholiques"⁸⁹. Au sein, des paroisses et lors de l'office religieux les immigrants peuvent nouer rapidement des liens avec des natifs. Les institutions religieuses peuvent donc être des lieux de socialisation et d'intégration pour les nouveaux arrivants. Nous reviendrons plus en détail sur les éléments d'intégration. Avant, nous allons présenter l'insertion des immigrants dans la population active montréalaise :

⁸⁸ P-A. LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, éd. Boréal, Montréal, 1992, p 180.

⁸⁹ S. COURVILLE, *Immigration, colonisation et propagande : du rêve américain au rêve colonial*, éd. Multimondes, Québec, 2002, p69.

Chapitre 5 : Les immigrants dans la population active montréalaise :

Etudier les immigrants sous l'angle économique conduit à préciser leur insertion dans le monde du travail montréalais. Nous consacrerons également une attention particulière à l'activité de logeurs.

5-1) Les immigrants actifs, observations :

Il s'agit désormais de se pencher plus particulièrement sur les métiers des immigrants français et les secteurs d'activité qui rassemblent le plus grand nombre d'entre eux avant de se pencher sur le taux de participation et les salaires des immigrants français en fonction de leur sexe.

5-1-1) L'emploi des immigrants :

Le tableau suivant offre une répartition des immigrants français de 1911 selon leur "emploi ou métier principal". Il ne prend donc pas en compte les emplois secondaires. Les écoliers, étudiants, retraités ou prisonniers sont classés parmi les emplois par les recenseurs alors qu'il ne s'agit pas d'activités rémunérées. Se pose alors, la difficulté de l'analyse d'une telle nomenclature. "L'emploi" se définit donc ici par une activité au sens générale :

Tableau 3

Secteurs d'activité	Types d'emplois	Valeurs	%	Total secteurs en %
Secondaire	Bâtiment/ construction	20	9 %	14,9 %
	Fabrication	12	5,4 %	
	Entrepreneur	1	0,5 %	
Tertiaire/ services	Employés/commis	17	7,7 %	25,1 %
	Concierges/ Domestiques	7	3,2 %	
	Vendeurs/ commerçants	8	3,6 %	
	Restauration/ Métiers de bouche	7	3,2 %	
	Professeurs	5	2,3 %	
	Ingénieurs	3	1,4 %	
	Journalistes	2	0,9 %	
	Modistes	2	0,9 %	
	Brodeuse/ couturier	3	1,4 %	
	Horloger	1	0,5 %	
Autres	Artistes	12	5,4 %	13,5 %
	Journaliers	14	6,3 %	
	Prêtres	4	1,8 %	
Emplois non précis	Voyageur	1	0,5 %	47,1 %
	Prisonnière	1	0,5 %	
	Retraité	1	0,5 %	
	Ecoliers/ Etudiants	15	6,8 %	
	Aucun	63	28,4 %	
	Illisibles ou non classés	23	10,4 %	
Total		222	100 %	100 %

Au total, on dénombre donc cent vingt-neuf⁹⁰ actifs parmi les immigrants français recensés à Montréal en 1911. Le recensement ne donne pas beaucoup de précisions. Il a donc été assez fastidieux de classer les emplois des immigrants. Cependant avec les informations recueillies, on remarque que plus de 14,9 % des immigrants actifs travaillent dans le secteur secondaire dont le plus grand nombre dans le bâtiment et la construction. Au début du XX^e siècle, c'est en effet l'un des secteurs les plus dynamiques avec celui de la fabrication. Montréal connaît une croissance de son industrialisation ce qui permet des débouchés pour la main d'œuvre immigrante. Les transformations économiques de Montréal ont des

⁹⁰ Le total des actifs est obtenu à partir de la somme des travailleurs du secondaire (62), du tertiaire (35), des artistes (14), des journaliers (14) et des prêtres (4)

conséquences sur la prolétarianisation des immigrants. Autrefois, les colons étaient des agriculteurs ou des marchands. L'entrée dans l'ère industrielle au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, entraîne donc la naissance de la classe ouvrière, dont fait parti un grand nombre d'immigrants français. L'urbanisation de la métropole, la croissance démographique et la venue de nouveaux immigrants rendent aussi nécessaire la construction de nouveaux logements de plus en plus rares ou insalubres expliquant l'importance du secteur du bâtiment et de la construction.

Aucun immigrant ne travaille dans le secteur agricole. Y. Roby et J. Hamelin estiment pourtant que 48,3 % de la population active du Québec travaillent dans le secteur primaire en 1901.⁹¹ En même temps, 60,3 % de la population québécoise est rurale en 1901. Hormis la métropole Montréal (près de 36 % de la population québécoise en 1901) et quelques villes comme Québec, le reste de la province est encore largement marqué par la ruralité. La ville nourrit d'avantage d'espoir pour ces nouveaux arrivants. Les immigrants français ont eu tendance à rester dans la métropole francophone pour y trouver un emploi dans l'industrie, alors en plein essor. C'est ce qui explique l'absence d'agriculteurs parmi les actifs. Au regard des salaires et des fonctions occupés dans l'industrie, certains ont très bien réussi. On peut citer l'exemple du contremaître Leon Joyar, marié à une américaine. Pour l'année 1910, le montant total de ses gains s'élève à 960 \$ CAD.

Le secteur tertiaire regroupe un quart des immigrants actifs (25,1 %) des immigrants français en activité. Le commerce et les services connaissent un boom à cette époque. D'ailleurs, en 1912 la responsabilité du recensement est passée du ministère de l'Agriculture à celui du Commerce. Ce déplacement des responsabilités ministérielles illustre bien les changements économiques en cours.

⁹¹ *Recherches sociographiques*, "L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896", J. Hamelin et Y. Roby vol. 10, no 2-3, mai-décembre 1969, Les Presses de l'Université Laval, Québec, p 159.

Dans ce nouveau secteur, on rencontre souvent des métiers spécialisés comme celui de l'horloger, de la modiste de chapeaux ou des restaurateurs et même qualifiés à l'instar des ingénieurs et professeurs. Ainsi, l'immigration pourrait s'expliquer par cette spécialisation. Ces immigrants sont arrivés il y a moins de 10 ans, généralement entre 1903 et 1908. On peut donc penser, qu'ils sont venus au Canada en étant déjà qualifiés ou bien pour parfaire leur formation. Ces immigrants ont donc choisi de quitter leur pays en sachant que leur qualification et leur spécialisation seraient valorisées au Canada.

Cependant, les différences existent. Certains ont des emplois incertains et précaires à l'instar des journaliers. B. Bradbury⁹² constate que les journaliers travaillent dans des secteurs où la demande est irrégulière, généralement dans les manufactures, le port ou la construction. Ces emplois sont largement tributaire des fluctuations économiques. Ces emplois n'offrent pas des conditions de vie satisfaisante car à l'irrégularité de l'emploi s'ajoute des salaires généralement bas et en dessous de la moyenne⁹³.

Par ailleurs, très peu parviennent à travailler en autonomie. Parmi les cent vingt-neuf travailleurs seulement quinze déclarent être "patron" dont deux femmes⁹⁴ uniquement.

Parmi les soixante-trois sans emplois ayant l'âge de travailler on compte 58 femmes et seulement 5 hommes. Les femmes sont moins nombreuses que leurs époux à travailler, c'est ce que nous devrions confirmer avec l'étude des taux de participation :

⁹² Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Boréal, Montréal, 1995, p105.

⁹³ Sauf pour un journalier (Raymond Ernest, district 181, quartier St Jacques, n°44p16) qui déclare avoir gagné 1000\$ CAD en 1910. Or, aucune indication d'heures ou du nombre de semaines n'est mentionné. On ne peut donc éclairer d'avantage ce cas qui figure comme une exception.

⁹⁴ Elles travaillent toutes deux à domicile.

5-1-2) Taux de participation :

Le tableau 4 représente les taux de participation en fonction du sexe. Il montre un grand écart entre les hommes et les femmes

Tableau 4

Sexe	En âge de travailler (plus de 16 ans en 1911) (T)	Nombre de celles/ceux qui ont un emploi (N)	Taux de participation (N/T)X 100
Féminin	72	17	23, 6%
Masculin	126	121	96%
Total	198	138	69,7%

Parmi les soixante-douze⁹⁵ femmes en âge de travailler, seule dix-sept ont un emploi. Le taux de participation⁹⁶ des immigrantes françaises est donc de 24% en 1911. C'est un chiffre relativement important pour l'époque puisque selon Patricia CONNELLY⁹⁷, le taux de participation des femmes au niveau national est de 14% en 1901. Parmi ces femmes actives très peu sont mariées (seulement quatre). La majorité est donc composée de femmes seules puisqu' onze sont célibataires (65%) et deux sont veuves. Etant sans époux, elles n'ont pas le choix de travailler pour survivre. C'est sans doute ce qui explique un taux élevé de

⁹⁵ Ce chiffre est obtenu par la soustraction du nombre total de femmes à celui des jeunes filles de moins de 16 ans.

⁹⁶ Le taux de participation des femmes se définit comme la proportion de la population de sexe féminin en âge de travailler qui possède un emploi ou en recherche un. Ici, sur 100 femmes en âge de travailler, près de 24 ont un emploi.

⁹⁷ P CONNELLY, "Femmes dans la population active", *L'Encyclopédie canadienne*, 8p.

participation féminine. Parmi ces femmes actives, aucune n'est ouvrière. Trois sont artistes, cinq sont employés de maisons (laveuse, concierge, domestiques, servante), une d'entre elle travaille à domicile comme brodeuse, trois sont employées, deux sont vendeuses et deux sont modistes. Elles occupent donc des emplois peu qualifiés mais dont les tâches sont bien éloignées du travail harassant des ateliers industriels. Pendant la première moitié du XX^e siècle, les emplois ouverts aux femmes sont peu nombreux et l'on se méfie des femmes mariées qui travaillent à l'extérieur du foyer. En outre, les hommes craignent que cette main-d'œuvre bon marché fasse baisser leurs salaires. Bien que le Canada soit en train de se moderniser, les mentalités acceptent encore difficilement de voir la femme au travail plutôt qu'à la maison. C'est seulement lors des deux guerres mondiales que les femmes occupent des emplois masculins au Canada. Il faut attendre, les années 1960 et l'action du mouvement féministe pour qu'une certaine parité s'instaure dans le monde du travail. C'est pourquoi en 1911, les femmes sont beaucoup moins nombreuses à travailler que les hommes et quand elles le font, il s'agit d'un emploi typiquement féminin qui ne risque donc pas de concurrencer la main d'œuvre masculine.

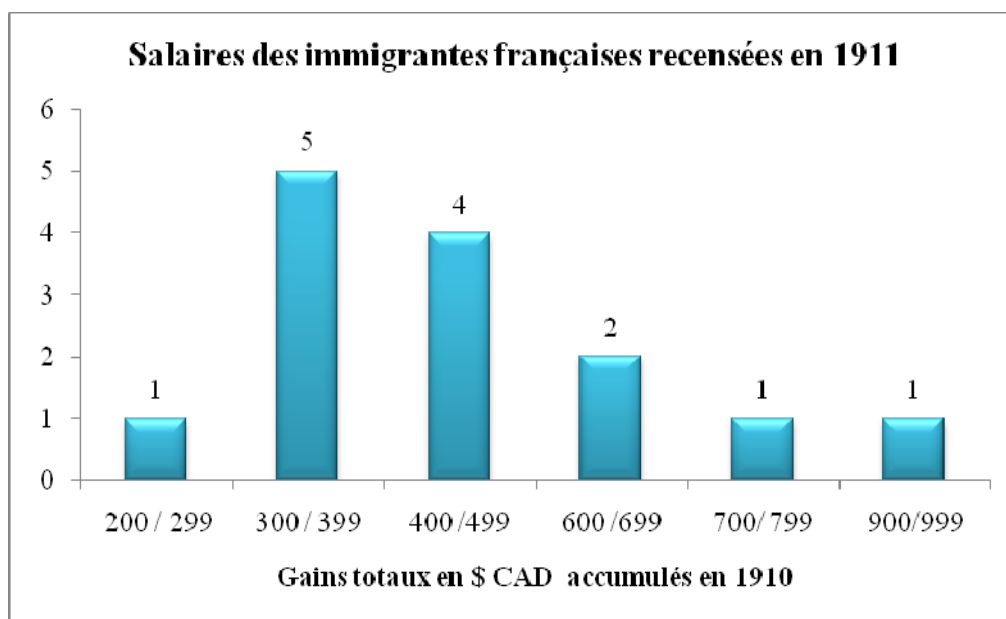
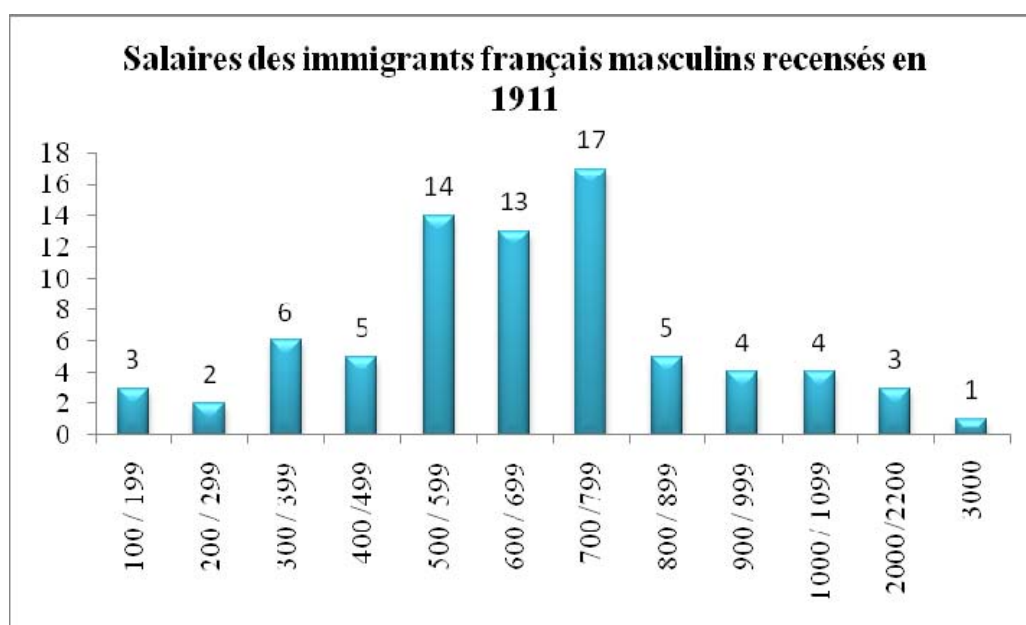
Le taux de participation des hommes est largement plus élevé (96%). D'ailleurs, parmi les cinq immigrants de sexe masculin sans emploi en âge de travailler. Un jeune homme est âgé de 16 ans. Il aurait vraisemblablement l'âge de travailler et n'est pas scolarisé mais le recensement n'indique pas plus d'informations. Un autre est étudiant et ne semble donc pas avoir besoin de travailler pour financer ces études. Un homme est âgé puisqu'il a 65 ans ce qui peut expliquer l'absence d'emploi bien que parmi les hommes âgés 60 à 78 ans dix travaillent encore. Un autre de 75 ans est recensé comme étant retraité. Un seul homme en âge de travailler (37 ans) figure parmi les sans-emplois. Cependant, il est logeur. Cette activité doit donc lui suffire pour vivre. En tout cas, ceci montre que tous les immigrants masculins en âge de travailler sont parvenus à trouver un emploi. Pour ceux qui ont choisi d'immigrer pour

améliorer leur condition de vie en trouvant un emploi, le choix du Canada s'avère donc fructueux.

On peut donc en conclure que le fait d'être immigrant ne relaie pas toujours aux emplois non qualifiés et mal payés. Certains français occupent de très bons postes dans l'industrie et le secteur des services (architecte, ingénieur, journaliste). Pourtant, trente-cinq français ont accumulé moins de 500\$ CAD en 1910. Les écarts entre les immigrants et les immigrantes français(es) ne se situent pas seulement au niveau de l'emploi. L'inégalité existe aussi dans les rémunérations :

5-1-3) Les salaires :

Les écarts de salaires représentés par ces graphiques montrent également des différences parmi les immigrants.

Graphique 7-a**Graphique 7-b**

Ainsi, le salaire des hommes varie entre 125\$ CAD et 2000 \$CAD, pour un nombre de semaines et un nombre d'heures travaillées équivalent (60h et 52 semaines par an). L'écart est encore plus frappant si l'on considère qu'un gérant a accumulé 3000\$ CAD⁹⁸ en 1910 pour 52h de travail hebdomadaire et seulement 48 semaines de travail. Chez les femmes, les salaires oscillent entre 144\$ CAD et 900\$ CAD. L'inégalité entre les hommes et les femmes est flagrante puisque le salaire moyen des immigrants français ayant un emploi est de 696 \$ CAD contre 413 \$ CAD pour les immigrantes françaises.

Grâce aux soulèvements ouvriers et au travail des syndicats, les salaires et les conditions de travail se sont améliorés depuis les années 1890. Cependant, l'incertitude réapparaît lors des périodes de récession, comme celle de 1907. Pour réussir à maintenir un niveau de vie acceptable, des immigrants et des Québécois francophones doivent mettre à contribution leurs épouses. La situation des immigrants français ne semblent pas aussi noire que celles des ouvriers québécois francophones. Parmi les femmes mariées seulement 4 travaillent.

Afin d'améliorer leurs conditions de vie précaires, certains immigrants décident d'accueillir des chambreurs. La solution d'héberger des individus sous son propre toit contre le paiement d'un loyer, séduit d'ailleurs un certain nombre d'immigrants :

⁹⁸ Il s'agit du gérant Mr Armand GREGOIRE (district 181, quartier St Jacques, n°33 p2).

5-2) Le cas des logeurs :

Parmi les immigrants français recensés en 1911 dans les quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie, quarante-sept sont "logeurs". Le terme est ambigu. Il peut à la fois désigner celui qui loge des pensionnaires et à l'inverse, celui qui est logé contre le versement d'un loyer au propriétaire. Dans les pages dépouillées, on lit trois fois le terme "pensionnaire". Le logeur pourrait donc être entendu comme celui qui héberge des pensionnaires. Les "logeurs" français de 1911 partagent principalement leur demeure avec des Québécois célibataires ou des familles québécoises. C'est donc un excellent moyen d'accélérer le processus d'intégration. Ces immigrants sont au contact direct avec le mode de vie et la culture québécoise. Il y a aussi d'autres immigrants français. Ce qui révèle l'absence de mixité "raciale" dans la mesure où ils vivent avec des Québécois francophones ou des Français. Les affinités culturelles et linguistiques sont donc une explication. Le fait de partager un parcours de vie comparable, celui d'être immigrant français dans un pays nord-américain peut également être avancée. Il y a parfois des individus qui sont répertoriés comme "logeurs" à la même adresse. Dans deux cas il s'agit certainement de frères et sœurs⁹⁹ et dans un autre cas d'un couple marié¹⁰⁰. Parmi les logeurs, une femme est emprisonnée à la prison de la rue Fullum¹⁰¹. Elle est mariée mais son époux n'apparaît pas. Le recensement de 1911 n'étant pas nominatif, on ne peut faire de recherche par nom de famille. On peut penser que le mari a dû louer des chambres à des pensionnaires pour compléter son salaire ou pour répondre au besoin humain d'être entouré à la suite de l'enfermement de son épouse. Sept "logeurs" figurent parmi les immigrants français

⁹⁹ Les frères Mozi (district 181, quartier Saint-Jacques, n° 43p7) et les sœurs Sylvain (district 181, quartier Saint-Jacques, n° 40p10).

¹⁰⁰ Mr et Mme Potrou (district 181, quartier Saint-Jacques, n° 40p7).

¹⁰¹ Celle-ci a ouvert ces portes en 1873. Au Canada, depuis 1840, les prisons enferment les condamnés aux petites peines de moins de deux ans (contrairement aux centres pénitenciers).

qui gagnent le plus d'argent¹⁰². Ils sont ingénieurs, journalistes ou artistes. Pour eux, le choix d'accueillir des pensionnaires permet de suppléer à "la famille déficiente"¹⁰³ dans la mesure où cinq d'entre eux sont célibataires. Les deux autres sont le jeune couple Potrou. Ils sont artistes et vivent avec d'autres artistes. La cohabitation peut donc s'expliquer par le mode de vie communautaire du milieu artistique. Pour une majorité de "logeurs" aux maigres revenus, ce serait un moyen d'améliorer leur niveau de vie. Pour les veuves cela devient une obligation. Cette situation dévoile alors les difficultés de certains immigrants surtout dans les premières années puisque parmi les "logeurs", trente-cinq ont immigrés au Canada entre 1900 et 1911.

A l'inverse, les immigrants français sont rarement pensionnaires (1%). Un immigrant opte généralement pour la pension lorsqu'il a peu de moyen, qu'il vient d'arriver ou qu'il espère rapidement retourner dans son pays d'origine. Les trois pensionnaires masculins nés en France et recensés en 1911 sont arrivés au Canada en 1886, 1888 et 1908. Pour Emile Chambrot du quartier Saint Jacques (district 181, n° 34p6), c'est surtout la faiblesse des revenus qui explique ce mode de vie. Il a gagné seulement 300\$ CAD en 1910. Le fait qu'il ait obtenu la nationalité canadienne en 1905 nous permet de rejeter la thèse de l'immigration de courte durée. Le recensement n'indique pas beaucoup d'information pour Jacques Fellion, le pensionnaire arrivée en 1886 mis à part qu'il est marié. Nous ne pouvons pas connaître la nationalité de sa femme puisqu'elle n'est pas mentionnée dans le recensement. En comparant les adresses, on sait en revanche qu'il vit chez un couple d'immigrants français, Paul et Marie Dominique arrivés respectivement en 1884 et en 1889. Jacques Fellion est peut-être un saisonnier arrivé pour la première fois en 1886 et qui retourne souvent en France d'où le choix

¹⁰² Soit entre 900 et 2200 CAD pour l'année 1910.

¹⁰³ LAFLAMME, *Vivre en ville et prendre pension à Québec aux XIXe et XXe siècle*, éd. L'Harmattan, Paris, 2007, p 3.

de la pension. Enfin, le cas d'Albert Bomalo (district 181, quartier Saint Jacques, n°43p1) est bien plus explicite. Récemment arrivé en 1908, célibataire et simple commis, la pension s'est sans doute avéré un moyen efficace de nouer facilement des liens tout en économisant son faible salaire. C'est une façon d'entrer en contact avec des individus connaissant déjà Montréal. Ce sont ces rencontres qui facilitent l'intégration.

L'intégration est difficilement palpable, cependant, selon la période d'arrivée, la langue parlée et le niveau de scolarisation, nous sommes en mesure de l'évaluer :

Chapitre 6 : Indices d'intégration :

6-1) Période d'arrivée : une migration de longue durée ?

Bien que les informations du recensement ne permettent pas de retracer précisément le chemin migratoire des Français, certains indices permettent de reconstituer la route empruntée par les immigrants. Ainsi, nous pouvons supposer que certains immigrants ne se sont pas installés directement au Canada. Le chemin migratoire comporte alors pour eux des passages par d'autres pays. Les dates et lieux de naissance des enfants ainsi que le mariage avec une personne autre que française ou canadienne peuvent nous mettre sur la voie. Cependant, on peut tout à fait admettre qu'un immigrant français rencontre et épouse un ou une américain(e), écossais(e), belge ou italien(ne) sur le sol du Canada. D'autre part, en l'absence de ces indices nous ne pouvons établir le passage par d'autres lieux migratoires alors qu'il est tout à fait plausible que des immigrants s'arrêtent un certain temps dans un pays sans se marier ou avoir des enfants là-bas. Quoiqu'il en soit l'observation des dates d'arrivée fournit des informations et n'est donc pas dénuée d'intérêt.

La lecture des dates d'entrée au Canada indique ainsi que la majorité des Français recensés en 1911 ont immigré récemment. Au total, cent cinquante-huit français ont déclaré avoir immigrés au Canada entre 1900 et 1911. Parmi les cent-vingt six immigrants arrivés uniquement entre 1900 et 1909 douze ont été naturalisés canadiens et 8 sont mariés à une Canadienne. En revanche, aucun de ceux arrivés entre 1910 et le 1^{er} juin 1911 n'est naturalisé ni marié à une femme du pays d'accueil.

Vingt-six français encore présents en 1911 ont immigré entre 1890 et 1899. Dix d'entre eux ont obtenu la nationalité canadienne et par la même le statu de sujet britannique, au bout de

onze à un an. La naturalisation au bout d'un an ne concerne qu'un couple. Les 8 autres Français sont donc devenus canadiens à l'issue de quatre à onze ans d'immigration. C'est un délai assez long. D'une part, les démarches administratives sont lourdes et d'autre part, la décision de devenir canadien ne devait pas toujours être facile. La citoyenneté nous définit et souligne notre appartenance à un pays. Vouloir appartenir à un autre pays que le sien n'est sans doute pas une décision aisée. Cela sous-entend en effet une immigration définitive.

Enfin, le recensement fait état de vingt-six français immigrés entre 1866 et 1889 et encore présents en 1911. Un nombre beaucoup plus important de Français a dû immigrer au Canada durant cette période. C'est la situation économique de la France à cette époque qui peut laisser présager cette affirmation. D. Woronoff constate dans son étude sur *L'Histoire de l'industrie en France*, que "les hésitations de la croissance, perceptibles dans les années 1860, se sont muées en crise ouverte, dans le courant de la décennie suivante. L'élan est brisé jusqu'au milieu des années 1890"¹⁰⁴. Cette situation a certainement encouragé un grand nombre de Français à traverser l'Atlantique pour Montréal où ils espéraient sans doute améliorer leur condition d'existence. Le recensement indiquant seulement les informations à la date de 1911, on ne peut pas connaître l'évolution de leurs parcours. En outre, mis à part la situation de ces vingt-six français vivant encore à Montréal en 1911, les informations du recensement sont trop minces pour savoir ce que les autres sont devenus. Certains ont dû mourir, d'autres ont peut-être pris le chemin du retour, d'autres encore se sont aventurés ailleurs à l'instar des Etats-Unis. Le Québec n'était parfois qu'une étape dans le processus migratoire des Français. De plus, la volonté du gouvernement de coloniser et d'aménager les terres de l'ouest canadien a pu encourager un certain nombre de migrants français à traverser le pays.

¹⁰⁴ D. WORONOFF, *Histoire de l'industrie en France du XVIe siècle à nos jours*, éd. Seuil, Paris, 1998, p350.

Au total, sur deux cent dix¹⁰⁵ immigrants français recensés en 1911 à Saint-Jacques et Sainte-Marie, seulement vingt-neuf ont été naturalisés canadiens. Cependant, il faut attendre entre cinq et dix ans pour que les immigrants soient naturalisés. La très grande majorité est arrivée depuis une petite dizaine d'année, il faut donc attendre encore quelques années pour constater si ces nouveaux arrivants choisissent de s'installer définitivement au Canada. Avec les données dont nous disposons, on peut en conclure que l'immigration est le plus souvent non définitive. On peut observer que parmi les immigrants français naturalisés dix-huit sont mariés dont sept d'entre-deux à un ou une Québécoise. Le choix de faire sa vie au Canada est donc certainement motivé par le mariage ou la volonté de se marier et donc de faire sa vie puisque dix sont encore célibataires et un français naturalisé est veuf mais à 50 ans, il est en âge de se remarier. Le mariage entre Français et Québécois ainsi que la naturalisation sont des signes d'intégration réussie.

Les dates d'arrivée des immigrants permettent en outre de voir si les membres d'une même famille sont arrivés en même temps. Ainsi sur quarante-cinq cellules familiales (époux, un parent avec des enfants, frères-sœurs), trente-six ont immigré ensemble. Parmi les neuf familles ayant immigré séparément, on compte six couples. Dans un seul cas¹⁰⁶, l'épouse est arrivée au Québec avant son mari. Marthe Potrou a immigré en 1902 et son mari George cinq ans après. Ce dernier est né en Californie. Donc on peut penser que Marthe est passée par la Californie ou plutôt qu'elle a connu son époux une fois qu'ils étaient tous les deux installés à Montréal. On ne peut pas savoir avec exactitude si les époux se sont mariés en France (Potrou est un nom francophone) et ont ensuite été séparés ou bien s'ils ont immigré chacun de leur côté et se sont rencontrés et mariés sur le sol canadien. D'autant que les périodes de

¹⁰⁵ Les dates d'immigration sont illisibles ou non écrites pour douze français recensés en 1911 à Saint-Jacques et Sainte-Marie.

¹⁰⁶ Il s'agit de Mr et Mme Potrou

séparations sont parfois longues. Elles oscillent entre seize et six ans pour les couples, cinq à neuf ans pour les pères et leurs enfants et à un an dans le cas de deux sœurs. Néanmoins, les lieux de naissance des enfants sont un bon indice. En effet, Mr et Mme Joseph¹⁰⁷ ont donné naissance à leur fille aux Etats-Unis, or Jean-Marie est arrivé au Canada en 1870 alors que Françoise la rejoint en 1886. Ils ont également un fils plus vieux qui lui est né au Québec. Le parcours migratoire est donc complexe. Néanmoins, on peut prétendre qu'ils se sont rencontrés puis mariés au Canada, et ont donné naissance à leur fils, puis se sont rendu aux Etats-Unis où leur fille est née avant de finalement revenir vivre au Canada. En revanche, lorsque la séparation n'est que de deux ans, on peut affirmer que les époux se sont mariés en France. Le mari a alors immigré en premier. Après avoir amassé suffisamment d'argent, il peut faire venir sa femme. La période migratoire du mari est alors un moment d'incertitude. Dans certains cas, l'époux n'est au départ qu'un simple saisonnier. Par la suite, un meilleur travail et une amélioration des conditions de vie par rapport à en France sont les conditions nécessaires pour entraîner le regroupement de la famille et induire une migration de longue durée. Le fait de vivre dans un pays depuis plusieurs décennies n'est pas le seul gage d'intégration. Le fait de parler les deux langues officielles est également crucial :

¹⁰⁷ Mr et Mme Joseph et leurs deux enfants vivent dans le district 181, quartier St Jacques, sous district 37p1.

6-2) La langue : un enjeu de taille au Québec et pour l'intégration des immigrants

La langue est également un indice d'intégration. Le Québec est bilingue. On parle anglais et français. En France, la population ne parle que français et il est rare de croiser un Français qui maîtrise l'anglais. Une seule immigrante parle uniquement anglais¹⁰⁸. Seulement cinquante-huit immigrants français parlent français et anglais. Parmi eux, neuf sont mariés à un ou une Québécois(e). C'est le même nombre pour ceux qui savent parler uniquement français, or ils sont cent soixante-trois. Un immigrant français a donc plus de chance d'être bilingue s'il épouse un(e) Québécois(e). Le bilinguisme des immigrants français peut s'expliquer aussi par les parcours migratoires non directs. Un certain nombre d'immigrants ont traversé l'Atlantique et se sont rendus aux États-Unis. Les listes d'arrivés au poste frontière sont indexés pour les années 1925 à 1935 seulement. Ceux qui épousent une Québécoise et qui parlent anglais ont donc plus de chance de s'intégrer à la société québécoise et d'obtenir un travail rémunérateur. En effet, "le total des gains en 1910" de ceux qui parlent uniquement le français oscille entre 70 et 2200 \$CAD alors que pour les bilingues il est compris entre 144 et 3000 \$CAD.

Montréal est une ville d'un pays bilingue. Son voisin, les États-Unis, est anglophone. L'anglais est donc un moyen d'accélérer l'intégration et de se sentir moins isolé. Les adultes l'assimilent dans leur quotidien ou en épousant un/e Canadien(ne). Mais c'est l'école qui permet entre autre son apprentissage aux jeunes immigrants :

¹⁰⁸ Suzanne Borfd déclare parler uniquement anglais. Elle est mariée à un Écossais et à donc sans doute passé toute sa vie en Écosse avant d'immigrer au Canada (district 181, quartier Saint-Jacques, n°40p10).

6-3) L'école, un lieu d'intégration pour les plus jeunes :

Parmi les dix-huit enfants en âge d'être scolarisés (entre 6 et 16 ans), treize sont allés à l'école en 1910. Le taux de scolarisation des jeunes immigrés français est donc de 72 %. C'est assez important surtout à une époque où les commissions scolaires sont mal organisées. La construction des écoles est bien souvent trop lente par rapport à la forte poussée démographique de Montréal. Dans certains quartiers, les écoles ne parviennent pas à accueillir l'ensemble des enfants en âge d'être scolarisés. Les enfants des immigrants français semblent privilégiés. Aucun n'a besoin de travailler pour aider leurs parents et près des trois quart ont accès à l'éducation.

L'âge moyen de scolarisation est de 10 ans et demi. Il y a six garçons et sept filles. Le plus vieux des écoliers est âgés de 15 ans, ce qui montre que leurs études se limitent généralement au collège. On compte seulement deux étudiants de 20 et 23 ans. Ceci est vrai également chez les petits québécois, le comportement scolaire n'est donc pas ici typique des français mais plus largement de celui des pays industrialisés. La répartition des écoliers est équilibrée. Ils sont tous catholiques et même si six de ces écoliers parlent français et anglais, ils sont certainement inscrits à l'école catholique francophone.

L'école apparaît comme un lieu de socialisation et d'intégration pour ces petits immigrants français qui sont amenés à côtoyer de jeunes québécois.

L'école est un enjeu majeur d'intégration des immigrants au Québec. Avec "la montée du cosmopolitisme montréalais", la question devient de plus en plus sensible lorsqu'il est question d'immigrants allophones. Les parents d'enfants non francophones et non anglophones doivent choisir entre le réseau protestant-anglophone, le réseau catholique francophone et le réseau catholique anglophone. Les écoles francophones attirent moins de jeunes allophones que les réseaux anglophones. Pour ces écoles et les québécois

francophones, l'enjeu est donc vital. L'article fort intéressant de Miguel Simao Andrade¹⁰⁹ explique d'ailleurs les efforts déployés par la Commission des écoles catholiques de Montréal pour attirer des immigrants allophones. Ici, tous les enfants scolarisés sont catholiques et francophones, la question est donc moins sensible et pose moins de problèmes que pour les enfants des autres groupes d'immigrants. Nous pourrions nous pencher plus longuement sur la question de l'école dans le processus de migration, mais ceci dépasserait donc le cadre d'analyse de ce mémoire.

Ce chapitre a donc permis de mieux connaître les immigrants français recensés dans les quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie de Montréal en 1911.

Bien qu'ils ne représentent qu'1% des habitants de ces quartiers, nous avons pu établir leur portrait physique et leur profil économique. Le groupe des immigrants français présent en 1911 est donc majoritairement composé d'hommes. Ils sont assez jeunes et ont l'âge d'être mariés. Les mariés composent d'ailleurs l'essentiel des immigrants de plus de 20 ans. Comme en France, ils sont quasiment tous catholiques. Les hommes travaillent presque tous. Leur taux de participation élevé et leur présence dans les secteurs dynamiques de Montréal leur assurent une très bonne insertion dans la vie économique de la ville. On note certaines inégalités entre les hommes et les femmes.

Enfin, grâce à leur emploi, à leur connaissance de l'anglais et au taux élevé de scolarisation des enfants, les immigrants français s'intègrent facilement. Au bout de quelques années, ils parviennent donc à se fondre complètement dans le paysage montréalais.

Maintenant que nous savons mieux qui ils sont, il convient de les confronter avec deux autres groupes d'immigrants :

¹⁰⁹ M-S. ANDRADE, "La commission des écoles catholiques de Montréal et l'intégration des minorités ethniques : de la foi à la langue", dans *Vers la construction d'une citoyenneté canadienne*, J-M. Lacroix et P-A. Linteau [s.d], Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 2006, p49-76.

Partie III : L'immigration française de 1911 est-elle particulière ?

Pour tenter d'y répondre, nous allons confronter les immigrants français de 1911 à ceux de 1901 (chapitre 7) puis aux immigrants italiens (chapitre 8) :

Chapitre 7 : L'évolution de l'immigration française à Montréal entre la fin du XIX^e et 1911

Pour constater ou non l'évolution dans le profil migratoire des Français à Montréal, il convient de s'intéresser aux immigrants recensés en 1901. Il s'agit donc de s'appuyer sur l'étude d'I. Filot.¹¹⁰ Nous étudierons dans ce chapitre, les éventuels changements sociaux et économiques des immigrants français entre la fin du XIX^e siècle et 1911.

7-1) Le profil physique des immigrants français a-t-il changé ?

7-1-1) Les hommes sont toujours plus nombreux à quitter la France :

Ingrid Filot constate elle aussi un net déséquilibre entre les sexes. " L'analyse de la répartition des immigrants selon leur sexe confirme la supériorité numérique des hommes dans tous les districts de la ville"¹¹¹, note-elle lors du dépouillement du recensement canadien de 1901. Cependant, elle ramifie son analyse aux sous-districts. A cette échelle, elle constate à certains endroits une supériorité féminine. C'est le cas dans les sous districts anglophones et

¹¹⁰ I. FILOT, *Les immigrants français à Montréal 1850-1901. Etude des Français présents à Montréal lors du recensement de 1901*. Mémoire de maîtrise, Université de Lyon II Lumière, 1995, 125 P.

¹¹¹ *Ibid.* p37.

donc très peu habités par les francophones comme Westmount. Il s'agit d'un quartier de Montréal où se concentre la bourgeoisie anglophone qui apprécie particulièrement les services des domestiques françaises. C'est un lieu où les immigrants masculins ne trouvent pas leur place, faute d'emploi. Notre étude portant uniquement sur les sous districts Saint Jacques et Sainte-Marie, et non sur les quartiers anglophones, nous ne pouvons confirmer une telle affirmation pour 1911. En revanche, que ce soit en 1901 ou en 1911, les recensements révèlent une présence masculine nettement supérieure parmi les immigrants français vivant dans les quartiers francophones de Montréal. Qu'en est-il de l'âge des immigrants ?

7-1-2) L'âge des immigrants français :

I. Filot constate que la majorité des immigrants français recensés en 1901 ont entre 40 et 45 ans¹¹². Les immigrants de 1911 semblent plus jeunes. Tous sexes confondus, les "nés en France" présents à Montréal en 1911 sont principalement âgés entre 31 et 40 ans. Lorsque l'on regarde la répartition des immigrants français de 1911 en fonction de l'âge et du sexe, on remarque même que la majorité des hommes "nés en France" recensée en 1911 ont entre 31 et 40 ans (26%)¹¹³ et celle des femmes à entre 21 et 30 ans (25%)¹¹⁴.

En revanche, qu'ils soient recensés en 1901 ou en 1911, les Français installés à Montréal ont pour une grande partie d'entre eux immigrés entre 20 et 29 ans, comme l'attestent les tableaux 5 et 6 :

¹¹² *Ibid.*p38

¹¹³ *Source : D'après le Recensement du Canada de 1911, district 181 quartier St Jacques et district 183, quartier Sainte Marie.*

¹¹⁴ *Ibid.*

Tableau 5 Répartition des immigrants français recensés en 1901 selon leur âge lors de l'arrivée :

Age des immigrants à leur arrivée à Montréal	De 0 à 9 ans	De 10 à 19 ans	De 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 69 ans	De 70 à 78 ans
Nombre d'immigrants	192	255	512	309	152	44	18	3

Source : I. FILOT, *Les immigrants français à Montréal 1850-1901. Etude des Français présents à Montréal lors du recensement de 1901*. Mémoire de maîtrise, Université de Lyon II Lumière, 1995, p39.

Tableau 6 Répartition des immigrants français recensés en 1911 selon leur âge lors de l'arrivée¹¹⁵ :

Age des immigrants à leur arrivée à Montréal	De 0 à 9 ans	De 10 à 19 ans	De 20 à 29 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans	De 60 à 69 ans
Nombre d'immigrants	26	35	68	45	21	5	4

Source : Archives nationales du Canada, *Recensement du Canada, 1911*, Province de Québec, District de Montréal, n° 181, quartier Saint-Jacques, Numéro de bobines de microfilm T-20436 et n° 183, quartier Sainte-Marie, Numéro de bobines de microfilm T-20438

Ces observations indiquent que lors de l'immigration la plupart des jeunes hommes et des jeunes femmes n'ont pas encore forcément constitués leur cellule familiale. Ils viennent alors à Montréal célibataires et se marient ensuite. L'observation de la situation familiale des deux groupes est à présent nécessaire pour mieux comprendre cette caractéristique de l'immigration française :

¹¹⁵ Au total, on compte 204 immigrants. Le recensement ne donne pas d'information dans 18 cas.

7-1-3) La situation familiale :

Selon I. Filot, il n'y aurait qu'un tiers de célibataires parmi les immigrants français de 1901. Parmi les 421 célibataires, 122 sont des femmes et 299 des hommes.

En 1911, nous avons déjà établi que parmi les immigrantes en âge d'être mariées 61% le sont et seulement un quart sont encore célibataires. Parmi les hommes de plus de 20 ans, 56% sont mariés et 42% sont célibataires.

Dans les deux groupes, les immigrants de sexe masculin sont plus enclins au célibat que les femmes. Comme nous l'avons déjà précisé, les femmes ont besoin du soutien financier de leur mari et ne peuvent donc assumer seules une immigration.

Les plus jeunes se marient une fois arrivées à Montréal. Les plus âgées se déplacent en famille, puisque les deux dépouillements montrent la présence d'enfants nés en France.

Les recensements posent une limite puisqu'il nous est impossible de savoir à quelle date les couples se sont mariés.

Les Français de 1911 mariés le sont majoritairement avec des compatriotes français. Deux femmes seulement ont épousé un homme qui ne soit pas Français, mais aucun n'est Canadien. Les hommes sont en revanche 27% à avoir épousé une Canadienne.

Les résultats d'I. Filot sont quelque peu différents. En effet, parmi les immigrants français masculins et féminins mariés en 1901, 416 le sont avec un(e) autre Français(e) et 412 ont épousé des conjoints nés ailleurs qu'en France. Les hommes sont 299 à épouser une Québécoise et seulement 208 à choisir une Française. Contrairement aux immigrants de sexe masculin recensés en 1911, le comportement matrimonial des immigrants de sexe masculin recensés en 1901 se traduit par une exogamie. Mais I. Filot précise qu'ils conservent leurs

coutumes françaises. Elle parle d'une "exo-endogamie" pour définir le comportement matrimonial des immigrants masculins de 1901. Peut-être qu'avec un échantillon plus important d'immigrants français en 1911, nous aurions pu éclaircir d'avantage cette différence.

A la lumière de ces observations, on constate que dans les grands traits, le portrait physique des immigrants français de 1901 et 1911 est le même. Il s'agit d'une majorité d'hommes relativement jeunes. Les immigrants sont principalement arrivés au début de leur vie d'adulte, entre 20 et 29 ans. La plupart d'entre eux sont mariés, surtout les femmes qui, pour des raisons de dépendances financières ne peuvent pas immigrer sans le soutien économique d'un époux. Les hommes sont moins nombreux à opter pour le mariage. Lorsqu'ils le font, ils sont plus nombreux à épouser des Québécoises.

Une fois ce portrait sociologique, il convient à présent d'observer l'évolution de la place des immigrants français dans la population active de Montréal :

7-2) Evolution des immigrants français dans la population active de Montréal :

L'essentiel des immigrants français de 1901 et de 1911 est dans le secteur secondaire. L'industrie est en plein essor. Elle doit son dynamisme et sa force aux secteurs du bâtiment et de la fabrication. C'est d'ailleurs dans ces secteurs que l'on retrouve le plus d'immigrants français en 1901 (27%) et 1911 (14%). On compte très peu d'agriculteurs en 1901 (4%) voir même aucun en 1911. Le déversement sectoriel a fait son œuvre, entraînant un déplacement des emplois du primaire vers le secondaire. D'autre part, les quartiers à l'étude sont en plein cœur de la métropole et certains sont même largement marqués par la présence d'industrie et d'ouvriers (notamment Sainte-Marie).

En 1901, les immigrants semblent très attirés par les fonctions éducatives et religieuses. En 1911, on compte seulement 4 prêtres et 5 professeurs. Ce sont plutôt les employés et les commis qui constituent le deuxième secteur d'activité. Travaillant dans les bureaux ou comme simple saisonniers, le recensement ne donne pas plus d'information sur leur activité.

Le troisième secteur de prédilection des français en 1901 est celui du commerce (9%). En 1911, les vendeurs ne représentent que 3,6 % des actifs français. Le secteur de la vente et du commerce est donc devancé par celui des journaliers (6,3 %) et des artistes (5,4 %).

La présence des journaliers symbolise la partie des immigrants au quotidien précaire et incertain. Ils sont présents en 1901 et en 1911. Ces emplois non qualifiés illustrent alors la difficulté et les obstacles d'une immigration. Cependant, leur sort s'est amélioré en arrivant à Montréal. En effet, c'est à la suite de la récession de certains secteurs de l'industrie française que de nombreuses entreprises décident de licencier des travailleurs saisonniers dans les années 1880. Malgré un retour à la croissance dans les années 1890, ces ouvriers non qualifiés continuent d'affluer puisque leur nombre est toujours significatif en 1911.

Enfin, les deux dépouillements permettent d'attester l'importance notoire du secteur de la restauration. I. Filot ne s'étend malheureusement pas beaucoup sur ces travailleurs des métiers de bouche. Ils sont qualifiés et spécialisés (chef cuisinier, boucher, pâtissier ou encore boulanger). Ils symbolisent le savoir-faire français et gagnent souvent au dessus du salaire moyen. Ce sont ces immigrants français qui ont apporté à Montréal l'art de la cuisine et de la table à la française. En tout cas, ils semblent avoir trouvé leur place dans les hôtels ou les restaurants de cette ville en proie à la modernisation et aux secteurs des services.

Le profil des immigrants n'a pas véritablement changé. La comparaison des secteurs d'activité montre cependant que les immigrants français suivent l'évolution économique de

Montréal, prouvant une fois de plus leur profond enracinement dans la société québécoise. Nous aurions peut-être découvert d'autres évolutions en menant une étude séculaire, mais la période de ce mémoire a volontairement été réduite pour éviter de tomber dans une étude purement économiste et statistique. D'autre part, le nombre restreint d'étude sur ce sujet de l'époque contemporaine, ne permet pas d'avoir plus de recul.

La comparaison avec la population italienne de Montréal, pourra sans doute mettre en lumière d'avantage de différences :

Chapitre 8 : Une forme singulière d'immigration ? Etude comparative avec l'immigration italienne du début du XX^e siècle :

Ce chapitre a pour but de mener une réflexion sur l'originalité de l'immigration française à partir d'une étude comparative avec celle des Italiens. Les Français présentent-ils une forme singulière d'immigration ? On aurait pu mener une comparaison avec l'ensemble des groupes ethniques présent à Montréal. La comparaison entre les immigrants français et italiens est intéressante dans la mesure où il s'agit de deux peuples européens latins. D'autre part, les italiens représentant 1,5% de la population montréalaise à la veille de la Première Guerre Mondiale, ils constituent le deuxième groupe allophone d'importance après celui des Juifs. Il s'agira donc au cours de ce chapitre de mettre en parallèle les caractéristiques de l'immigration française évoquées dans la deuxième partie avec celles des Italiens :

8-1) Une localisation différente :

Le tableau 7¹¹⁶ suivant indique la répartition géographique des migrants italiens lors du recensement de 1901.

Tableau 7

Quartiers	Population totale		Population d'origine italienne	
	N_Q	N_I	% (N_I/N_Q)	
Est	2 577	35	1,36	
Saint-Jacques	40 041	295	0,74	
Saint-Laurent	21 889	304	1,39	
Saint-Louis	26 919	494	1,84	
Total	91 426	1 128	1,23	
Total Montréal ¹	267 730	1 630	0,61	

¹ Il s'agit de la population de la ville de Montréal.

¹¹⁶ Source : M. TONIETTO, *La communauté italienne de Montréal en 1901*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2004, p44. Obtenu à partir du Recensement nominatif du Canada, 1901 ; et Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, p. 76 ; Paul-André Linteau, « La montée du cosmopolitisme montréalais », annexe 1.

Contrairement aux Italiens qui constituent une véritable communauté, les immigrants français sont dispersés sur toute l'île de Montréal. Il n'y a pas cette vision de regroupement, de clan parmi les immigrants français. Cependant, ils s'installent tout de même dans les quartiers majoritairement peuplés de canadiens francophones. Ainsi, alors que les immigrants français s'installent surtout dans les quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie, les migrants Italiens se localisent surtout dans les quartiers Est de Montréal-Centre, Saint Laurent et Saint-Louis. Saint Louis est un quartier francophone et constitue la frontière entre les univers francophone et anglophone de Montréal. La proximité des Italiens avec les francophones entraînent un tissage de liens entre les deux groupes, parfois beaucoup plus profond qu'entre Italiens et anglophones.

Afin d'aller plus loin dans l'analyse comparative, il convient à présent de mettre en parallèle les profils sociologiques des deux communautés migratoires :

8-2) Immigrant italiens, immigrant français : des profils et des enjeux migratoires différents :

Grâce à la précieuse analyse conduite par M. Tonietto, nous pouvons comparer les deux groupes d'immigrants. Les profils sont-ils les mêmes ? Un immigrant français recherche-t-il la même chose qu'un immigrant italien ? Pour tenter de répondre à ces interrogations, il convient de se pencher sur l'âge, la situation, les enjeux linguistiques et communautaires :

8-2-1) Age et situation familiale des migrants italiens :

Comme cela a été observé auparavant, la majorité des migrants italiens est de sexe masculin. Le déséquilibre entre les deux sexes atteint la même proportion au sein des deux groupes de migrants. Parmi les Français, on compte 61 % d'hommes recensés dans les districts Saint-Jacques et Sainte-Marie en 1911. Chez les migrants d'origine italienne recensés dans les districts Saint-Jacques et Saint-Laurent en 1901, le nombre d'individus de sexe masculin atteint les 65 %¹¹⁷. Il s'agit pour l'essentiel de jeunes hommes célibataires. En effet, M. Tonietto estime à près de 60%, le nombre de migrants italiens célibataires. Chez les Français, le nombre de célibataires est inférieur à celui des mariés. Les femmes italiennes sont elles aussi dans 60% des cas célibataires. C'est là aussi largement plus élevé que chez les françaises. Les migrants Italiens sont aussi un peu plus jeunes. M. Tonietto remarque que 70% d'entre eux sont âgés de 0 à 34 ans en 1901. Parmi eux, 39 % ont moins de 20 ans. Les Français, eux sont 66% à être âgés de 40 ans ou moins. Parmi eux 19% seulement ont moins de 40 ans. Les migrants italiens ayant plus de 40 ans lors du recensement de 1901 sont 23%

¹¹⁷ M. TONIETTO, *La communauté italienne de Montréal en 1901*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2004, p46.

contre 34 % chez les Français. Chez les migrants italiens installés à Montréal en 1901, il y a donc d'avantage de jeunes célibataires que chez les Français. Même si les jeunes hommes célibataires sont également importants dans le groupe des migrants français, ceci est nettement plus visible chez les Italiens. En ce qui concerne les immigrants mariés, que ce soit chez les Français ou chez les Italiens, la majorité l'est avec un autre immigrant provenant du même pays. L'endogamie ethnique s'observe donc aussi bien chez les migrants français¹¹⁸ que chez les migrants italiens¹¹⁹. Si dans chacun des deux groupes, la majorité des immigrants est relativement jeune et en situation de célibat, l'enjeu linguistique différencie plus nettement les deux communautés :

¹¹⁸ Parmi les migrants Français de sexes masculins à être marié, au moins 58 % le sont avec une Française. Les migrantes Française sont au moins 90 % à épouser un migrant français. Les approximations s'expliquent par le fait que pour certains, nous ignorons la nationalité de l'époux ou de l'épouse.

¹¹⁹ " 75% des familles sont composées d'un couple dont les deux membres sont nés en Italie", M. TONIETTO, *La communauté italienne de Montréal en 1901*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2004, p52.

8-2- 2) La langue, un enjeu plus important pour les migrants italiens :

Les Italiens cherchent à maîtriser les deux langues. Le tableau 8 répertorie les Italiens présents dans les quartiers francophones de Saint-Jacques et Saint- Marie en 1911 en fonction de la langue parlée.

Tableau 8

Langues des migrants italiens en 1911	A & F	A	F	I & A	I & F	I	F & A & I	TOTAL
Saint Jacques	7	2	2	9	6	105	8	139
Sainte-Marie	0	1	0	1	2	3	2	9
Total valeur	7	3	2	10	8	108	10	148
Pourcentage	5%	2%	1%	7%	5%	73%	7%	100%

On peut lire que 20 % d'entre eux parlent au moins l'anglais et 18% au moins le français. La maîtrise de la langue est primordiale pour les Italiens. Contrairement aux Français qui parlent déjà l'une des deux langues du Québec, le fait d'apprendre le français ou l'anglais est un élément décisif pour l'intégration des Italiens. C'est aussi un enjeu majeur pour les francophones québécois. Pour maintenir l'importance numérique des francophones au sein d'un pays anglophone, le réseau des écoles catholiques francophones cherchent à attirer les Italiens, dans leurs écoles afin de les détourner des écoles catholiques anglophones bien plus attractives pour les allophones. En effet, le fait de faire apprendre l'anglais à leurs enfants semble bien plus avantageux aux parents Italiens. L'Anglais leur semble un meilleur moyen de réussir sa vie sachant qu'il s'agit de la langue parlée dans le reste du Canada et aux Etats-Unis. Pourtant ils sont encore très nombreux à parler seulement l'italien en 1901. Le nombre élevé de migrants italiens ne parlant qu'italien s'explique par une arrivée assez récente au Canada. Manon Tonietto estime que les chefs de familles italiennes "sont majoritairement

arrivés au Québec durant la dernière décennie du XIX^e siècle". Pour réaliser son mémoire, elle a principalement dépouillé les districts montréalais Saint Jacques et Saint Laurent de 1901. Comme les Français, les migrants italiens sont donc arrivés dans la décennie précédant leur inscription au recensement.

Montréal est, rappelons à la fois anglophone et francophone. Pour s'intégrer les Italiens doivent savoir l'une ou l'autre de ces langues. Par rapport aux Français, c'est donc un obstacle de plus à franchir lors de leur installation. C'est un enjeu du côté des québécois francophones également. Déjà marginalisés en Amérique du Nord, leur cohésion et leur force dépend de leur capacité d'intégrer les allophones tels que les Italiens dans leurs réseaux sociaux, économiques, religieux ou scolaires. Outre la langue, la paroisse est-elle aussi un enjeu d'intégration beaucoup plus marqué chez les Italiens que chez les Français :

8- 2- 3) La paroisse, un lieu de rassemblement et de soutien :

La religion est également au cœur de la migration italienne, certainement plus que chez les Français. Le rôle de la paroisse dans la constitution de la communauté italienne est indéniable. Elle joue le rôle de ciment permettant la mise en place d'une solidarité immigrante. Au début du XX^e siècle, deux paroisses sont spécialement créées pour la communauté italienne. En 1905, la première paroisse catholique italienne Notre-Dame du Mont Carmel est érigée par Mgr Bruchési autour du premier quartier italien, entre les rues Dorchester (aujourd'hui René-Levesque) et Berri¹²⁰. La création d'une seconde paroisse nationale, Notre-Dame de la Défense en 1910, reflète la concentration italienne dans un autre quartier de Montréal. Chez les immigrants français, le rôle de la paroisse n'est pas si central et

¹²⁰ M. TONIETTO, *La communauté italienne de Montréal en 1901*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2004, p40.

leur présence est plus diffuse. De même, les organisations communautaires, à l'instar de l'Ordre des fils d'Italie devenu ensuite une cellule fasciste au Québec, ont accompagné les Italiens pendant leur installation au Canada. Les Français ont pu compter eux aussi sur la Société Saint Jean-Baptiste des francophones. Cependant, son objectif initial est de renforcer le sentiment francophone ou de venir en aide à tous ceux qui en avaient besoin, et non spécialement aux nouveaux arrivants français. Chez les migrants français, il n'y a donc pas de regroupement aussi nettement marqué que chez les Italiens. Sans doute parce que l'importance du clan et de la famille est une composante essentielle de la culture italienne. La langue est aussi un avantage certain pour les Français qui peuvent donc s'intégrer plus rapidement parmi les Québécois francophones.

Un portrait et un environnement social différents semblent les premiers éléments qui distinguent le migrant français du migrant italien. Afin d'étayer encore davantage la singularité de la situation des migrants français, il faut désormais comparer les conditions de vie des deux groupes :

8- 3) Des conditions de vie différente :

8-3-1) Une insertion professionnelle plus difficile pour les migrants Italiens ?

Grâce aux observations de M. Tonietto¹²¹, on peut remarquer qu'un plus grand nombre d'immigrants italiens occupent des emplois peu qualifiés. Près de 45% des immigrants de la péninsule sont journaliers en 1901 contre seulement 6,3 % des immigrants français en 1911. Selon B. Bradburry, les canadiens français et anglais du quartier St Jacques sont 11% à être journaliers en 1891. La communauté juive du quartier Saint Louis compte seulement 2,3 % de travailleurs non qualifiés. A Montréal, les Italiens sont donc les plus nombreux à occuper des emplois non qualifiés.

"L'entrepreneuriat" est également un secteur privilégié des Italiens (17% en 1901).¹²² Il s'agit alors souvent de modestes commerçants selon M. Tonietto. Il est vrai que de nombreux immigrants italiens sont à la tête d'une épicerie familiale. La multiplication de ces commerces renforce alors la délimitation du quartier italien au cœur de Montréal. Cet aspect de l'immigration italienne ne se remarque pas chez les Français du Québec.

Par ailleurs, tout comme chez les immigrants français, on observe un nombre relativement important d'artistes parmi la communauté italienne. Montréal apparaît alors comme une métropole où tout est possible. Le dynamisme artistique de la ville correspond alors avec son entrée dans le modernisme. De nombreux artistes étrangers, Français et Italiens entre autre ont été attirés par ce dynamisme, pensant que leur carrière artistique aurait plus de succès outre Atlantique. Ceci est particulièrement vrai chez les artistes français qui ont immigré à

¹²¹ M. TONIETTO, *La communauté italienne de Montréal en 1901*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2004, p68.

¹²² *Ibid*, p70.

Montréal. Le salaire moyen de ces derniers est de 740\$ CAD en 1910. Le milieu artistique semble plus difficile pour les Italiens puisque leur salaire moyen est seulement de 427 \$ CAD¹²³.

A l'issu de ces observations ont remarque nettement que les immigrants français sont plus nombreux que les immigrants italiens à occuper des postes qualifiés. Ils sont aussi mieux payés. La moyenne salariale des travailleurs français, tous sexes confondus est de 554, 5\$ CAD contre 458, 7 \$ CAD chez les chefs de familles Italiennes.

¹²³ *Ibid*, p73.

8-3-2) La pension, au cœur du processus migratoire italien :

Un dernier élément de l'immigration italienne vient étayer la thèse d'une différenciation avec la migration française à Montréal. En effet, alors qu'elle est quasiment absente chez nos Français, la pension est un phénomène majeur chez les italiens.

Si 1% d'immigrants français se déclarent pensionnaire en 1911, M. Tonietto remarque que près de 25 % des individus d'origine italienne sont pensionnaires en 1901. Plus de 80% d'entre eux vivent chez des logeurs d'origine italienne. Parmi les pensionnaires arrivés après 1889, soit environ une décennie avant le recensement de 1901, 90% sont des ouvriers non qualifiés.¹²⁴ Pour M. Tonietto, il s'agit d'immigrants temporaires aux revenus peu élevés. C'est donc le manque de moyen et une arrivée récente qui pousse un quart des immigrants italiens à vivre chez des logeurs.

Les immigrants italiens et français partagent donc certaines similitudes comme l'âge ou l'endogamie des pratiques matrimoniales. Mais au vue des conditions de vie plus précaires des migrants italiens et de l'enjeu crucial de la langue dans leur processus d'intégration, les deux groupes sont très différents. La communauté italienne est beaucoup plus visible. Les migrants italiens ont d'avantage tendance à se rassembler que les Français, formant de véritables quartiers italiens, surnommés "little italy" par les populations. En revanche, on ne parle jamais de "little France". Les Français sont beaucoup plus dispersés. De même, lié à cette idée de rassemblement, la notion d'entre-aide est bien plus présente au sein de la communauté italienne de Montréal. On l'a remarqué au travers de la fondation des paroisses

¹²⁴ M. TONIETTO, *La communauté italienne de Montréal en 1901*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2004, p102.

catholiques italiennes, des communautés de soutien mises en place ou du système de pensionnat. Cette notion de rassemblement communautaire est également très visible parmi la population juive de Montréal.

Ces observations permettent donc d'affirmer la singularité de l'immigration française par rapport à celle des Italiens de la même époque.

CONCLUSION

Discipline récente de l'histoire contemporaine, l'immigration suscite de plus en plus d'intérêt. Au-delà des chiffres et des proportions, ce sujet permet de parcourir l'histoire et la vie d'hommes et de femmes qui ont un jour décidé de tout quitter pour le Canada.

Le fait que ce sujet concerne ce pays et plus particulièrement Montréal n'est pas anodin. Depuis des années, je rêvais de traverser l'Atlantique pour découvrir la culture et rentrer en contact avec la société québécoise. Ce fut chose faite cette année. Durant quelques mois, j'ai connu également l'expérience de la migration. Le parcours des immigrants de 1911 que nous venons d'étudier est cependant bien différent.

Bien que majoritairement localisés dans les quartiers francophones Saint-Jacques et Sainte-Marie de Montréal, ils sont dispersés sur toute l'île. Ils se fondent ainsi davantage que les Italiens ou les Juifs dans la population québécoise qui constituent de véritables quartiers "communautaires". Les immigrants français sont généralement de sexe masculin. Agés de la trentaine, ils sont majoritairement mariés. Cette situation familiale est surtout vraie pour les femmes. Ne jouissant encore pas de l'autonomie financière et juridique de leur époux, elles sont plus rares à immigrer en étant célibataires. La pratique de l'endogamie est la plus répandue parmi les individus mariés. Pourtant, ils ne restent pas cloisonnés entre eux. De nombreux indices dévoilés par le recensement permettent d'attester la bonne intégration des immigrants français. Certains sont arrivés à Montréal depuis plusieurs décennies et sont toujours présent en 1911. En plus d'une intégration facilitée par l'usage d'une langue commune, c'est l'amélioration des conditions de subsistance qui les ont poussés à rester. La

quasi-totalité des hommes en âge de travailler a un emploi. Les opportunités seraient donc plus grandes dans ce Québec en mutation.

Des disparités sont cependant visibles entre les deux sexes et entre les immigrants eux même. Certains ont atteint une plus grande autonomie en étant leur propre patron alors que d'autres dépendent du rythme effréné du travail à la chaîne pour vivre. Certaines familles doivent partager leur toit avec des pensionnaires pour arrondir leur fin de mois. L'exemple des logeurs laisse supposer le déploiement d'un réseau d'entre-aide entre les compatriotes expatriés. Cependant, après avoir étudié les immigrants italiens, les notions de soutien et de rassemblement communautaire apparaissent bien moins développées chez les Français.

La migration s'accompagne parfois de moment de doutes et de déceptions. Certains ont alors parcouru d'autres lieux avant d'accoster au Canada. Certains sont arrivés à Montréal, en sont repartis et ont finalement décidé de revenir. Pour ceux-là, c'est sans doute au Canada qu'ils se sentaient le mieux.

Certains immigrants français ont pris le temps d'apprendre l'anglais. En choisissant Montréal, ils auraient très bien pu se contenter du français. L'apprentissage de l'anglais dévoile la volonté de ces migrants de s'intégrer dans la société québécoise, canadienne voir même Nord Américaine. Montréal peut dans ce dernier cas, n'être qu'un moment de passage. Certains sont tout de même là depuis les années 1860 et ont même décidé de se faire naturaliser canadiens. Ce sont alors les signes d'une intégration accomplie.

L'analyse des emplois montre leur capacité à s'insérer convenablement dans la population active montréalaise. Les Français ne se contentent pas toujours de sous-métiers. Ils exercent parfois des emplois qualifiés et spécialisés. Ces travailleurs français ont su profiter et participer à l'essor industriel et commercial de la métropole québécoise. Ils accompagnent donc ses changements économiques et sa modernisation.

L'étude comparative des expériences migratoires italienne et française permet d'affirmer les particularités de chacun de ces groupes et de conclure à la singularité de l'immigration française. Au bout de quelques années, les immigrants français ont donc réussi à se fondre au sein de la société montréalaise et à conserver leur place malgré la montée du cosmopolitisme.

Voici donc les éléments que le recensement de 1911 nous a permis de dévoiler.

Une telle source ne permet cependant pas de connaître avec exactitude le parcours des immigrants ni les conditions précises qui ont pu motiver leur départ. Il est aussi difficile de connaître le nombre des retours. Des études ultérieures permettront peut-être d'éclaircir d'avantage les zones d'ombre.

BIBLIOGRAPHIE

1- Sources :

Archives nationales du Canada, *Recensement du Canada, 1911*, Province de Québec, District de Montréal, n° 181, quartier Saint-Jacques, Numéro de bobines de microfilm T-20436

Archives nationales du Canada, *Recensement du Canada, 1911*, Province de Québec, District de Montréal, n° 183, quartier Sainte-Marie, Numéro de bobines de microfilm T-20438

2- Méthodologie :

P. VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, Paris, 1996, 438P.

2- Ouvrages généraux :

2-1) Sur l'histoire du Québec :

P-A. LINTEAU, R. DUROCHER et J-C. ROBERT, *Histoire du Québec contemporain, De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Tome I, Boréal, Québec, 1994, 758P.

J. A. DICKINSON et B. YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, éd. Septentrion, 2003, 456p.

2-2) Sur l'histoire de Montréal :

P-A. LINTEAU, *Brève histoire de Montréal*, éd. Boréal, Montréal, 2007, 189p.

P-A. LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, éd. Boréal, Montréal, 1992, 613p.

2-3) Sur l'histoire de France :

M-C. BLANC-CHALEARD, *Histoire de l'immigration*, éd. La Découverte, Paris, 2001, 121p.

R. REMOND, *Le XIXe siècle (1815-1914), Introduction à l'Histoire de notre Temps*, Tome 2, éd. Seuil, Paris, 1974, 248p.

D. WORONOFF, *Histoire de l'industrie en France du XVIe siècle à nos jours*, éd. Seuil, Paris, 1998, 681p.

3- Ouvrages spécialisés :

3-1) La question migratoire :

S. COURVILLE, *Immigration, colonisation et propagande : du rêve américain au rêve colonial*, éd. Multimondes, Québec, 2002, 728 p.

R. LEBOUTTE, « Les migrations de longues durée. Permanences et mutations », dans R. LEBOUTTE [s.d], *Migrations et migrants dans une perspectives historique. Permanences et innovations*, éd. Peter Lang, Bruxelles, 2000, P15-54.

3-2) Histoire spécialisée du Canada :

3-2-1) Histoire sociale :

B. BRADBURY, *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Boréal, Montréal, 1995, 368p.

S.GAGNON, *Mariage et famille au temps de Papineau*, Les Presses de l'Université Laval, Montréal, 1993 299p.

V. LAFLAMME, *Vivre en ville et prendre pension à Québec aux XIXe et XXe siècle*, éd. L'Harmattan, Paris, 2007, 313p.

J. G. SNELL, *in the shadow of the law, divorce in Canada 1900-1939*, University of Toronto Press, Canada, 1991, 322P.

J-D THWAITES, *Travail et syndicalisme : origines, évolution et défis d'une action sociale*, Presses Université Laval, Québec, 2007, 700 p.

3-2-2) La question de la citoyenneté :

J. BEAUCHEMIN, « La protection de la langue et de l'identité collective comme enjeu au sein de la conscience historique québécoise », dans P. GEORGEAULT et M. PAGE [s.d], *Le français, langue de la diversité québécoise. Une réflexion pluridisciplinaire*, Québec Amérique, Montréal, 2006, P131-151.

G. BOUCHARD, « Nation et co-intégration : contre la pensée dichotomique », dans J. MACLURE et A-G. GAGNON [s.d], *Repères en mutation. Identité et citoyenneté dans le Québec contemporain*, Québec Amérique, Montréal, 2001, p21-36.

W. KIMLICKA, « La diversité ethnoculturelle dans un Etat libéral. Donner un sens au(x) modèle(s) canadien(s) », dans S.GERVAIS, D. KARMIS et D. LAMOUREUX [s.d], *Du tricoté serré au métissé serré ? La culture publique commune au Québec en débats*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2008, p109-137.

M. LABELLE, « De la culture publique commune à la citoyenneté : ancrages historiques et enjeux actuels », dans S.GERVAIS, D. KARMIS et D. LAMOUREUX [s.d], *Du tricoté serré au métissé serré ? La culture publique commune au Québec en débats*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2008, p 19-43.

J-M. LACROIX et P-A. LINTEAU, [s.d], *Vers la construction d'une citoyenneté canadienne*, Presse de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 2006, 247p.

3-3) Les relations France-Québec :

G. LAPERRIERE, « Les communautés religieuses françaises au Québec (1792- 1914) », dans Y. LAMONDE et D. POTON [s.d], *La Capricieuse (1855) : poupe et proue, Les relations France-Québec (1760-1914)*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2006, P307- 325.

S. JOYAL et P-A. LINTEAU [s.d], *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2008, 328 p

3-4) L'émigration européenne transatlantique :

D. BAINES, *Emigration from Europe, 1815-1930*, Macmillan Press, Londres, 1991, P21-30.

J. BODNAR, *The Transplanted : A History of Immigrants in Urban America*, Indiana University Press, Bloomington, 1985, P169-183.

D. HOERDER, « From Migrants to Ethnics : Acculturation in a societal Framework », dans D. HOERDER et L. PAGE MOCH [s.d], *European migrants. Global and local Perspectives*, Northeastern University Press, Boston, 1996, P211-262.

J. JACKSON et L. PAGE MOCH, « Migration and the Social History of Modern Europe », dans D. HOERDER et L. PAGE MOCH [s.d], *European migrants. Global and local Perspectives*, Northeastern University Press, Boston, 1996, P52-69.

S. JAUMAIN, « Survol historique de l'immigration belge au Canada », dans S. JAUMAIN [s.d], *Les immigrants préférés : les Belges*, Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1999, p35-49.

W T-K. NUGENT, *Crossings: The great Transatlantic Migrations, 1870- 1914*, Indiana University Press, Bloomington, 1995, P11-18 et 27-37.

J. RAINHORN, *Paris, New-York : des migrants italiens, années 1880- années 1930*, éd. CNRS, Paris, 2005, 233p.

B. RAMIREZ, *Par monts et par vaux. Migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*, éd. Boréal, Québec, 1991, 204p.

M. SANFILIPPO, « L'histoire nationale et la question migratoire en Europe occidentale », dans Y. FRENETTE, M. PAQUET et J. LAMARRE [s.d], *Le parcours de l'histoire. Hommage à Yves Roby*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2002, P59-91.

3-5) L'émigration française :

3-5-1) En Amérique du Nord :

J. MATHIEU, *La Nouvelle-France, les Français en Amérique du Nord, XVIe- XVIIIe siècles*, éd. Belin, Presses de l'Université Laval, Montréal, 1991, 254p.

Y. ROBY, *Les Franco-américains de la Nouvelle-Angleterre : rêves et réalités*, éd. Septentrion, 2000, 526p.

3-5-2) Au Canada :

P-A. LINTEAU, « Quatre siècle d'immigration française au Canada et au Québec », dans S. JOYAL et P-A. LINTEAU [s.d], *France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2008, P 165-181.

B. PENISSON, « L'émigration française au Canada (1882-1929) », dans *L'émigration française : études de cas : Algérie, Canada, Etats-Unis*, Publication de la Sorbonne, Paris, 1985, P51-106.

3-6) La politique canadienne à l'égard de l'immigration :

N. KELLEY et M. TREBILCOCK, *The making of the mosaic. A history of canadian immigration policy*, University of Toronto Press, Toronto, 1998, 621P.

R. WHITAKER, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Société historique du Canada, Ottawa, 1991, 28 p.

H. PALMER, « Reluctant Hosts: Anglo-Canadian Views of Multiculturalism in the Twentieth Century », dans R.D. FRANCIS et D. SMITH, *Readings in Canadian History: Post-Confederation*, 2^{ème} éd. Holt, Rinehart et Winston, 1986, P185-201.

4- Mémoires sur les immigrants à Montréal au début du XXe siècle :

I. FILOT, *Les immigrants français à Montréal 1850-1901. Etude des Français présents à Montréal lors du recensement de 1901*. Mémoire de maîtrise, Université de Lyon II Lumière, 1995, 125 P.

M. TONIETTO, *La communauté italienne de Montréal en 1901*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2004, 135p.

5- Articles :**5-1) *Revue d'histoire de l'Amérique française* :**

G. LAPERRIERE, « " Persécution et exil " : la venue au Québec des congrégations françaises, 1900-1914 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n° 3, 1982, p. 389-411.

M. SIMAO ANDRADE, « La Commission des écoles catholiques de Montréal et l'intégration des minorités ethniques à l'école française de 1947 à 1977 », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, 60, 4, Printemps 2007, P455-486.

S. TASCHEREAU, " L'histoire de l'immigration au Québec : une invitation à fuir les ghettos ", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, n° 4, 1988, p. 575-589.

5-2) *Cahiers québécois de démographie* :

D. DESROSIERS, J- E. GREGORY et V.PICHE "Migrations au Québec : mesures, causes, effets et politiques ", *Cahiers québécois de démographie*, vol. 5, n° 3, 1976, p. 9-51.

L. DILLON, "Démographie historique", *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 34, numéro 2, automne 2005, p. 329-347

D GAUVREAU, " « Rats des villes et rats des champs » : populations urbaines et populations rurales du Québec au recensement de 1901 ", *Cahiers québécois de démographie*, vol. 30, n° 2, 2001, p. 171-190.

V. LAFLAMME et C. FLEURY, "La ville de Québec et sa population", *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 37, numéro 1, printemps 2008, p. 61-96

5-3) *Revue Européenne des Migrations Internationales* :

B. PENISSON, « Un siècle d'immigration française au Canada (1881-1980) », dans la *Revue Européenne des Migrations Internationales*, Vol 2, n° 2, Novembre 1986, p111- 125.

5-4) Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France :

F. HARVEY, « L'ouverture du Québec au multiculturalisme (1900-1981), *Etudes canadiennes. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, 21, tome 2, 1986, P219-228.

5-5) Recherches sociographiques :

J. HAMELIN et Y. ROBY, "L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896", *Recherches sociographiques*, vol. 10, no 2-3, mai-décembre 1969, Les Presses de l'Université Laval, Québec, p 157-169.

5-6) Studi Emigrazione:

F. WEIL, « French migration to the Americas in the 19th and 20 th centuries as a historical problem », *Studi Emigrazione*, XXXIII, N°123, 1996, P443-460.

6- Sites Internet :

Dictionnaire biographique du Canada en ligne : <http://www.biographi.ca/>

Recensement : <http://www.collectionscanada.gc.ca/base-de-donnees/recensement-1911/>

Archives : <http://www.archivescanada.ca/fr/virtual/search.asp>

www.statcan.gc.ca et http://www65.statcan.ca/acyb05/acyb05_0000-fra.htm

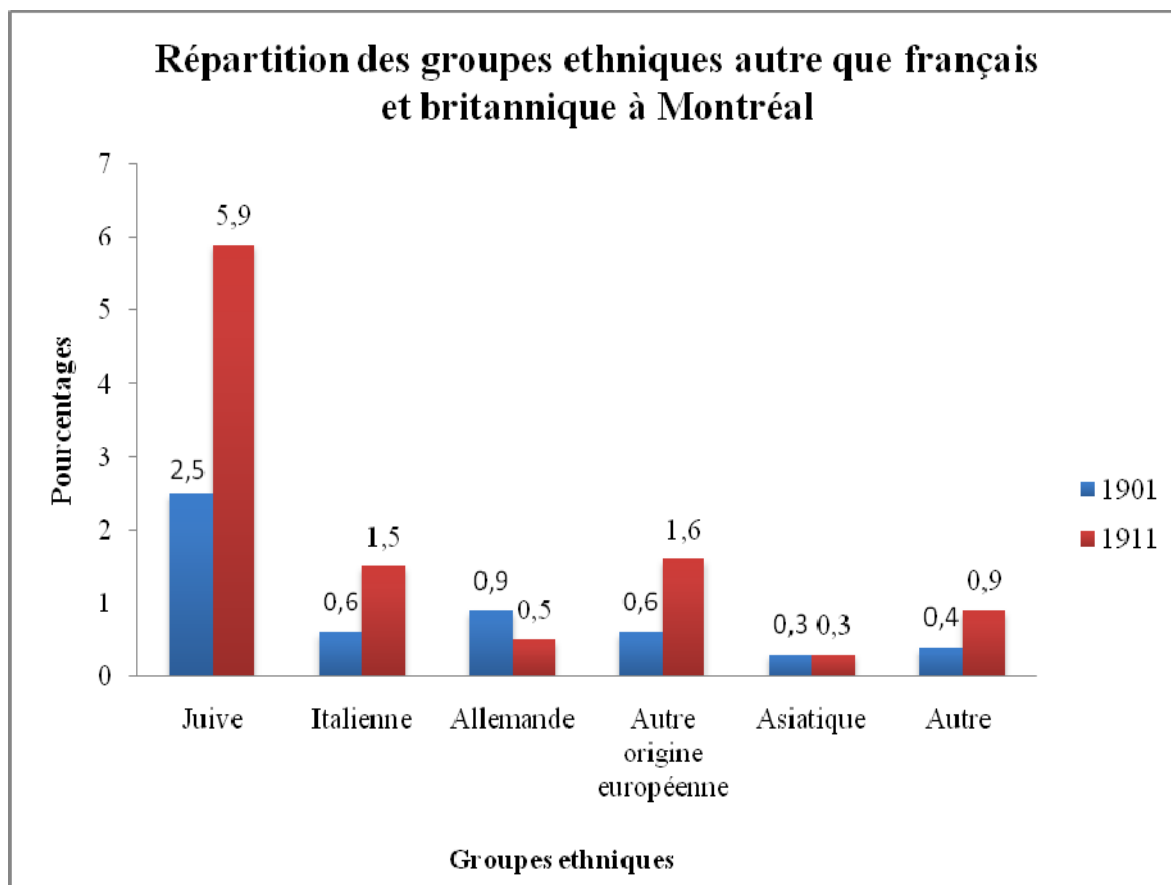
Exposition en ligne de Bibliothèque et Archives Canada : "Le vécu des immigrants : Immigrer et s'installer en terre canadienne" : <http://www.collectionscanada.gc.ca/immigrants/index-f.html>

Bibliothèques et Archives Canada, Centre canadien de généalogie, "Sur les traces de vos ancêtres", 28p : www.collectionscanada.gc.ca/genealogie

C. MAROIS. *Montréal : son évolution par les photos*, 2006

ANNEXES

Annexe 1



Chiffres obtenus dans : P-A. LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, éd. Boréal, Montréal, 1992, p 162.

Annexe 2

Le recensement figure à la page 108.

Afin d'en apprécier la lecture, voici l'intitulé des colonnes :

- Nom de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution
- Lieu de domicile
- Sexe
- Parenté avec le chef de la famille ou du ménage
- Célibataire, marié, divorcé, veuf ou séparé légalement
- Mois de naissance
- Année de naissance
- Age au dernier anniversaire
- Pays ou ville de naissance
- Pour les immigrants, année d'immigration au Canada
- Pour les étrangers, année de naturalisation
- Origine selon la race ou la tribu
- Nationalité
- Religion
- Emploi principal ou métier
- Emploi supplémentaire en dehors de l'emploi principal ou du métier s'il y en a
- Patron
- Employé
- Travailleur à son compte
- Mentionner où la personne est employé
- Nombre de semaines données en 1910 à l'emploi principal ou au métier

- Nombre de semaines données en 1910 à d'autres travaux qu'à l'emploi principal ou au métier.
 - Heures de travail par semaine à l'emploi principal
 - Heures de travail par semaine à d'autres travaux
 - Gain total en 1910 provenant de l'emploi principal ou du métier
 - Gain total en 1910 provenant des emplois supplémentaires (en dehors de l'emploi principal ou du métier s'il y en a)
 - Taux du gain par heure, lorsque employé à l'heure
 - Assurance sur la vie
 - Assurance sur les accidents ou la maladie
 - Coût de l'assurance dans l'année du recensement
 - Nombre de mois à l'école en 1910
 - Sait lire
 - Sait écrire
 - Langue communément parlée
 - Coût de l'instruction en 1910 pour les personnes âgées de plus de 16 ans au collège, au couvent ou à l'université (non renseigné).
- } Rubriques non
étudiées

PDF

Annexe 3

Migrations & Migrants

Tableau 1. Typologie des migrations

Migrations circulaires et écosystème		Migrations circulaires / non-circulaires	
écosystèmes	unique	différent	écosystèmes différents
campagne > campagne	micromobilité rurale	migration saisonnière entre deux systèmes agraires	colonisation rurale défrichement
ville > ville	micromobilité intra-urbaine, échange ville-faubourg	mobilité temporaire urbaine (de ville à ville)	migration urbaine
campagne > ville	-----	migration saisonnière à destination urbaine	exode rural
ville > campagne	-----	migration saisonnière à destination rurale	migration de colonisation appel de main-d'œuvre vers un centre industriel en formation
entre continents	-----	migration saisonnière transatlantique	émigration de longue durée ou définitive

Source : R. LEBOUTTE, « Les migrations de longues durée. Permanences et mutations », dans R. LEBOUTTE [s.d], *Migrations et migrants dans une perspectives historique. Permanences et innovations*, éd. Peter Lang, Bruxelles, 2000, p18.

Annexe 4



Photo croisement rues Saint-Denis/ Sainte-Catherine, 1910 (auteur Notman).

Source : C. MAROIS, Montréal : son évolution par les photos, 2006.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 "Immigrants sur le point de débarquer" Bibliothèque et Archives Canada (PA-010235)	1
Figure 2 Plan des quartiers de Montréal.....	36
Graphique 1-a Répartition des étrangers à Saint-Jacques	39
Graphique 1-b Répartition des étrangers à Sainte-Marie	40
Graphique 2 Répartition des immigrants français en 1911	41
Tableau 1 Composition de la population de Saint-Jacques et Sainte-Marie en 1911	42
Graphique 3-a Répartition des immigrants français en 1911	44
Graphique 3-b Répartition des immigrants français selon le quartier en 1911	45
Graphique 4-a Age des immigrants français en 1911	46
Graphique 4-b Age des immigrants français de sexe masculin en 1911.....	47
Graphique 4-c Age des immigrantes françaises en 1911	48
Graphique 5-a Situation familiale des immigrantes en âge d'être mariés	49
Graphique 5-b Situation familiale des immigrants en âge d'être mariés.....	51
Graphique 6 Parenté avec le chef de famille des immigrants français en 1911.....	54
Tableau 2 Religion des immigrants français en 1911	55

Tableau 3 Emploi des immigrants français en 1911	58
Tableau 4 Taux de participation des immigrants français en fonction du sexe en 1911.....	61
Graphique 7-a Salaires des immigrantes françaises en 1911	64
Graphique 7-b Salaires des immigrants français de sexe masculin en 1911.....	64
Tableau 5 Age à l'arrivée des immigrants français recensés en 1901.....	78
Tableau 6 Age à l'arrivée des immigrants français recensés en 1911	78
Tableau 7 Répartition géographique des immigrants italiens en 1901	84
Tableau 8 Langue parlée par les immigrants italiens en 1911	88

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 Répartition des groupes ethniques autre que français et britannique.....	105
Annexe 2 Extrait du recensement étudié.....	106
Annexe 3 Typologie des migrations de R. Leboutte	109
Annexe 4 Photo croisement rues Saint-Denis/ Sainte-Catherine en 1910	110

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
INTRODUCTION.....	3
PARTIE I- Bilan historiographique :	10
Chapitre 1- Historiographie contemporaine de l’histoire de l’immigration occidentale :... 10	
1-1) Courants théoriques et études historiques de la question migratoire :	10
1-2) Synthèse historique sur les courants migratoires transatlantiques.....	17
1-3) L’acculturation :	20
Chapitre 2- Historiographie relative à l’immigration au Canada :.....	22
Chapitre 3- Historiographie relative à l’histoire de l’immigration française en Amérique du Nord :.....	28
PARTIE II : Les caractéristiques des immigrants français de Montréal en 1911	35
Chapitre 4 : Présentation des immigrants français d'après le recensement de 1911.....	36
4-1) Répartition géographique et proportion des immigrants français en 1911 :	36
4-2) Portrait sociologique des immigrants français d'après le recensement de 1911	44
4-2-1) Une majorité d'immigrants masculins et d'âge mûr :	44
4-2-2) Immigrer en famille ou pour construire sa vie à l'étranger :	48
4-2-3) La composition des cellules familiales: observation de la parenté avec le chef du foyer :.....	54
4-2-4) Une écrasante majorité de catholiques :.....	55

Chapitre 5 : Les immigrants dans la population active montréalaise :.....	57
5-1) Les immigrants actifs, observations :.....	57
5-1-1) L'emploi des immigrants :.....	57
5-1-2) Taux de participation :.....	61
5-1-3) Les salaires :.....	64
5-2) Le cas des logeurs :	66
Chapitre 6 : Indices d'intégration :.....	69
6-1) Période d'arrivée : une migration de longue durée ?.....	69
6-2) La langue : un enjeu de taille au Québec et pour l'intégration des immigrants.....	73
6-3) L'école, un lieu d'intégration pour les plus jeunes :	74
PARTIE III : L'immigration française de 1911 est-elle particulière ?.....	76
Chapitre 7: L'évolution de l'immigration française à Montréal fin du XIX ^e / 1911.....	76
7-1) Le profil physique des immigrants français a-t-il changé ?	76
7-1-1) Les hommes sont toujours plus nombreux à quitter la France :.....	76
7-1-2) L'âge des immigrants français :.....	77
7-1-3) La situation familiale :.....	79
7-2) Evolution des immigrants français dans la population active de Montréal :	80

Chapitre 8 : Une forme singulière d'immigration ? Etude comparative avec l'immigration italienne du début du XX ^e siècle :	83
8-1) Une localisation différente :	84
8-2) Immigrant italiens, immigrant français : des profils et des enjeux migratoires différents :	86
8-2-1) Age et situation familiale des migrants italiens :	86
8-2- 2) La langue, un enjeu plus important pour les migrants italiens :.....	88
8- 2- 3) La paroisse, un lieu de rassemblement et de soutien :	89
8- 3) Des conditions de vie différente :.....	91
8-3-1) Une insertion professionnelle plus difficile pour les migrants Italiens ?	91
8-3-2) La pension, au cœur du processus migratoire italien :	93
CONCLUSION	95
BIBLIOGRAPHIE	98
ANNEXES	105
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	109
TABLE DES ANNEXES.....	111
TABLE DES MATIERES	114

Résumé :

L'histoire de l'immigration est un courant relativement nouveau. Les historiens commencent à l'étudier à partir des années 1960/1970 et plus profondément dans les années 1980 en France (ex: F. Weil) et au Québec (ex: S. Taschereau, P.-A. Linteau). L'intérêt est donc tardif. Dans un premier temps, ce sont surtout les sociologues et les économistes qui se sont penchés sur la question. L'engagement des historiens permet d'appréhender le bagage socioculturel des migrants, autrefois mis de côté au profit des aspects quantitatifs et pathologiques (conséquences sur le pays d'origine et d'accueil).

La fin du XIX^e début du XX^e s est une époque charnière de l'histoire des migrations transatlantiques. A la fois héritière d'un processus ancien et caractéristique d'un nouveau contexte (influence des bouleversements de l'époque tels que : urbanisation, industrialisation, développement du capitalisme, innovation des transports). L'immigration française s'inscrit donc dans un contexte international nouveau.

L'historiographie dévoile un nombre restreint d'immigrants français au Canada, ce phénomène ne reste pas moins inintéressant. Sa particularité majeure tient en sa régularité tout au long de la période. Jamais entre la fin du XIX^e et le début du XX^e (jusqu'à 1930), elle ne s'est interrompue.

À travers ce mémoire, il s'agit de se demander en quoi un recensement permet-il à un historien d'appréhender une population migrante ? Plus précisément, quelles informations livre celui de 1911 au sujet des immigrants français à Montréal ?

L'immigration française est-elle un modèle migratoire singulier ?

Le principal apport de ce mémoire réside dans le fait que le recensement des immigrants français des quartiers Saint-Jacques et Sainte-Marie de Montréal n'est jamais été étudié auparavant pour 1911.

Les Français sont peu nombreux (1% de l'immigration canadienne). En 1911, à Montréal, il s'agit majoritairement de jeunes hommes âgés de la trentaine et mariés. La situation des immigrantes témoigne de la place des femmes dans la société de l'époque (dépendante au moins financièrement de leur mari) dans la mesure où l'essentielle des immigrantes sont mariées.

Si les immigrants français ont tendance à épouser des compatriotes (endogamie matrimoniale), ils sont très bien intégrés dans la société montréalaise. En effet, plusieurs indices attestent cette acculturation (la présence sur le sol montréalais depuis longtemps, l'apprentissage de l'anglais, la naturalisation). D'ailleurs, si la comparaison avec l'étude d'Ingrid Fillot sur les migrants français de 1901 montre que le profil des Français a peu changé, elle prouve leur enracinement dans la société. En effet, la comparaison avec les secteurs d'activité montre qu'en une décennie, les Français ont su s'adapter aux changements de la sphère économique. Ils ont accompagné et profité des changements (importance croissante du secteur secondaire et la percée du tertiaire) et des modernisations de Montréal.

Contrairement aux Italiens beaucoup plus visibles, les immigrants français se fondent plus facilement dans la société montréalaise. Ils ne constituent pas de communauté et leurs enjeux sont différents de ceux des Italiens (pour ces derniers les enjeux de la langue, de la communauté d'entraide et religieuse sont des éléments indissociables de leur processus migratoire, leurs conditions de vie sont plus précaires que celles des Français). L'immigration française présente donc des traits caractéristiques.

Des zones d'ombre restent encore à soulever (à l'instar de la motivation exact des immigrants, le nombre exact des retours et leurs parcours migratoires précis).

Mots clefs :

Canada, Québec, Montréal, Français, recensement, 1911, immigration, courants migratoires, migration française migration italienne.